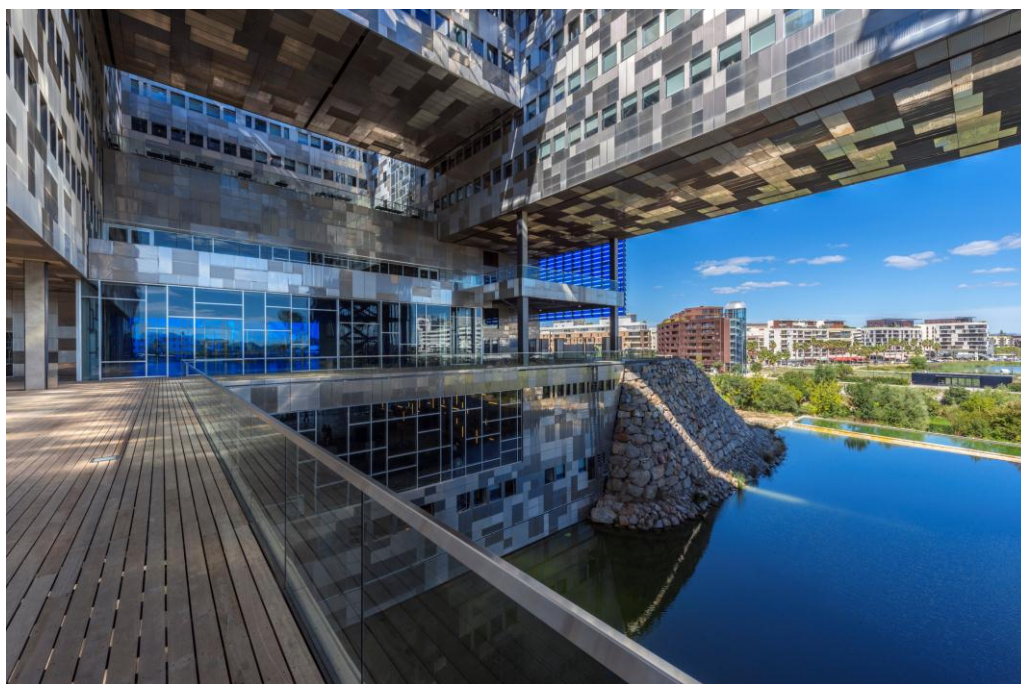


# VILLE DE MONTPELLIER

# COMPTE ADMINISTRATIF 2013



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014





Chers Collègues,

Le Compte Administratif présenté aujourd'hui découle de la gestion de l'exercice 2013, il constitue notre socle de gestion pour l'avenir.

Les dépenses d'équipement se sont élevées en 2013 à **88,2 M€** et ce, à fiscalité constante. Avec ce niveau d'investissement, la Ville de Montpellier s'affirme pleinement comme un acteur majeur du développement économique du territoire.

De 2006 à 2013, **901 M€** ont été investis, financés à **74%** par l'autofinancement (**668 M€**) et **26%** par l'emprunt (**233 M€**).

2013 a permis de conserver une épargne nette à **48,5 M€** soit 14,5% des recettes réelles de fonctionnement. Elle est supérieure à celle des autres villes de la même importance que Montpellier.

Au-delà des chiffres, la présentation de ce Compte Administratif nous permettra d'appréhender les enjeux des différentes politiques municipales.

Laissez-moi vous détailler, mes Chers Collègues, les données principales de ce Compte Administratif 2013.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2013

**88,2 M€**

*de dépenses  
d'équipement*



*Evolution des taux  
d'imposition de*

**+ 0 %**



|   |    |
|---|----|
| NOS FINANCES.....   | 5  |
| LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013 .....                   | 7  |
| 1. Les grands agrégats .....  | 7  |
| 2. Le bouclage du budget : dépenses et recettes réelles de l'exercice ..... | 9  |
| 3. Les indicateurs de gestion .....   | 10 |
| LES RECETTES DE L'EXERCICE 2013.....  | 11 |
| LES DEPENSES DE L'EXERCICE 2013.....  | 21 |
| NOS ACTIONS.....  | 27 |
| L'ÉDUCATION.....  | 29 |
| LA RESTAURATION SCOLAIRE .....  | 32 |
| LA PETITE ENFANCE .....   | 33 |
| LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT .....                              | 35 |
| LA JEUNESSE .....   | 37 |
| LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.....                                    | 39 |
| LA COHESION SOCIALE .....   | 41 |
| LA VIE ASSOCIATIVE.....   | 43 |
| LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ.....   | 44 |
| LES MAISONS POUR TOUS.....  | 45 |
| LE SPORT.....   | 47 |
| LA CULTURE .....  | 49 |
| LE COMMERCE DE PROXIMITE .....  | 52 |
| LA PROMOTION INTERNATIONALE ET TOURISTIQUE .....                            | 53 |
| LA TRANQUILLITE PUBLIQUE .....  | 54 |
| LA RENOVATION URBAINE .....   | 56 |
| L'AMENAGEMENT URBAIN.....   | 58 |
| LES TRANSPORTS .....  | 60 |
| LA VOIRIE .....   | 61 |
| L'HYGIENE ET LA SALUBRITE.....  | 62 |
| LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS.....  | 64 |
| LE NETTOIEMENT DE LA VILLE.....   | 66 |
| L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE.....                                     | 67 |



# **NOS FINANCES**

## **EN 2013**

### **UNE GESTION RIGoureuse : UN EQUILIBRE DURABLE DES FINANCES**

Garder des marges de manœuvre à long terme pour la Collectivité a été une priorité en 2013. Cette volonté ne vaut pas pour le seul exercice 2013, elle est au cœur de notre stratégie prospective.

**2013 AURA ETE UNE ANNEE  
RIGoureuse QUI PRESERVE  
L'AVENIR**





# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013

## 1. Les grands agrégats

La bonne tenue des principaux indicateurs financiers de la Ville confirme une gestion en équilibre qui répond à un effort d'investissement sans augmentation de la pression fiscale. Le montant du Compte Administratif se monte à 560,2 M€ en recette et 533,3 M€ en dépense et se décompose de la façon suivante :

### LES RESULTATS DETAILLES

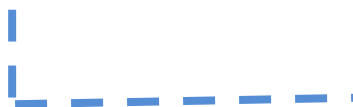
Les recettes totales s'élèvent à **560,2 M€** (dont **417,1 M€** de recettes réelles de l'exercice)



#### RECETTES 2013 (en M€)

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| Recettes d'ordre             | 98,9         |
| Recettes réelles             | 461,4        |
| dont résultat antérieur      | 10,0         |
| dont affectation du résultat | 34,2         |
| dont titre émis              | 417,2        |
| <b>Recettes totales</b>      | <b>560,3</b> |

Les dépenses totales s'élèvent à **533,3 M€** (dont **416,8 M€** de dépenses réelles de l'exercice)



#### DEPENSES 2013 (en M€)

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Dépenses d'ordre        | 98,9         |
| Dépenses réelles        | 434,4        |
| dont résultat antérieur | 17,6         |
| dont mandats émis       | 416,8        |
| <b>Dépenses totales</b> | <b>533,3</b> |

L'exécution du budget par section fait apparaître un résultat brut de **26,9 M€** :



#### RESULTAT 2013 (en M€)

| En M€                   | Recettes     | Dépenses     | Résultat 2013 |
|-------------------------|--------------|--------------|---------------|
| Fonctionnement          | 345,5        | 303,7        | <b>41,8</b>   |
| Investissement          | 214,8        | 229,6        | <b>-14,8</b>  |
| <b>Budget Principal</b> | <b>560,3</b> | <b>533,3</b> | <b>27,0</b>   |

Le tableau ci-dessous détaille la décomposition du résultat par section.

| En M€            | Recettes | Dépenses | Résultat brut | Recettes reportées | Dépenses reportées | Résultat des reports | Résultat net 2013 |
|------------------|----------|----------|---------------|--------------------|--------------------|----------------------|-------------------|
| Fonctionnement   | 345,50   | 303,70   | 41,80         | - 0,90             | -                  | - 0,90               | 40,80             |
| Investissement   | 214,80   | 229,60   | - 14,80       | 32,30              | 13,90              | - 18,40              | - 33,20           |
| Budget Principal | 560,30   | 533,30   | 27,00         | 31,40              | 13,90              | - 19,30              | 7,70              |

Ainsi, le **résultat brut** de l'exercice 2013 s'élève à **26,9 M€**  
 et le **résultat net** (y compris les reports) est de **7,7 M€**.

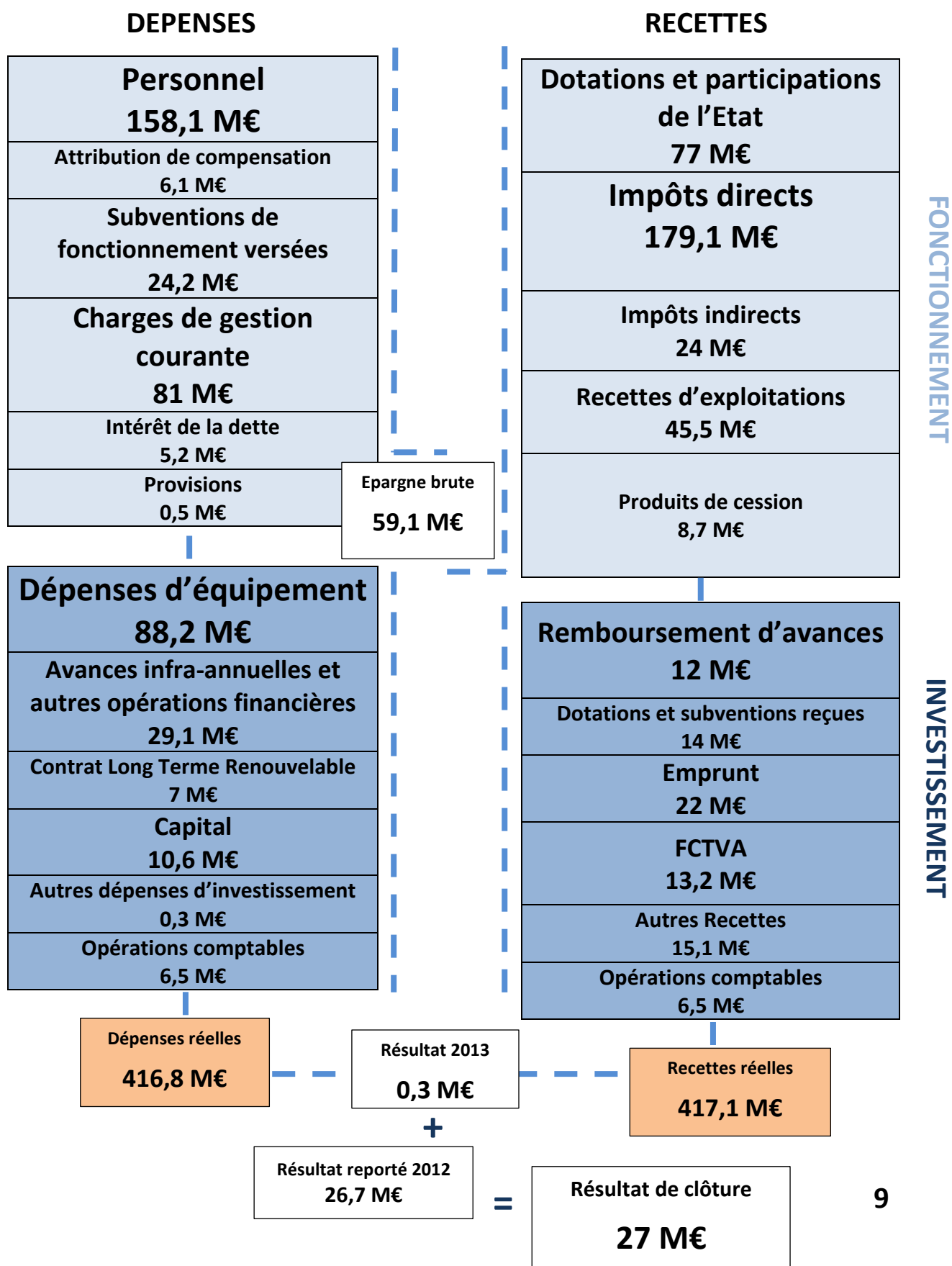
### TAUX DE REALISATION DES DEPENSES

- Les taux de réalisation sont conformes à la prévision des dépenses dans le Budget Primitif 2013.
- Ainsi le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à **96,1%**, celui des dépenses d'équipement à **71,5%**.

### BUDGET ANNEXE : EXPLOITATION DU PARKING DE L'HOTEL DE VILLE

|                | Résultat de clôture CA 2012 | Résultat de l'exercice 2013 | Résultat de clôture brut CA 2013 | Résultat des reports | RESULTAT NET 2013 |
|----------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|----------------------|-------------------|
| Investissement |                             |                             |                                  | - 0,1 M€             | - 0,1 M€          |
| Fonctionnement | 0,5 M€                      | 0,3 M€                      | 0,8 M€                           |                      | 0,8 M€            |
| <b>Total</b>   | <b>0,5 M€</b>               | <b>0,3 M€</b>               | <b>0,8 M€</b>                    | <b>0,1 M€</b>        | <b>0,7 M€</b>     |

### 2. Le bouclage du budget : dépenses et recettes réelles de l'exercice



### 3. Les indicateurs de gestion

Pour 2013, les principaux indicateurs de gestion marquent un investissement toujours supérieur à la moyenne des autres villes, alors que les dépenses de fonctionnement sont moins importantes.

| Les ratios                                      | Montpellier | Villes +100 000 h. hors Paris* |
|---|-------------|--------------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 1 026 €     | 1 162 €                        |
| Dotation Globale de Fonctionnement / population | 254 €       | 274 €                          |
| Dépenses d'équipement brut / population         | 344 €       | 280 €                          |
| Encours de dette / population                   | 869 €       | 1081 €                         |

\*Source DGCL – Compte de gestion 2011

#### EN FONCTIONNEMENT

- Notre ratio des **dépenses réelles de fonctionnement par habitant**, soit 1 026 €, fait apparaître une utilisation maîtrisée des deniers publics. En moyenne, ce ratio est inférieur de 11,7% par rapport à celui des autres villes de la strate.
- **La dotation globale de fonctionnement par habitant**, soit 254 €, montre une Ville moins dotée que la moyenne. Si Montpellier bénéficiait d'une dotation basée sur la moyenne nationale, elle percevrait 5,2 M€ de recettes supplémentaires chaque année.

#### EN INVESTISSEMENT

- **Les dépenses d'équipement brut par habitant**, soit 344 €, sont supérieures de 22,8% à la moyenne nationale.
- **L'encours de la dette par habitant** est de 869 €, inférieur de 19,6% à la moyenne des villes de la strate. Ce ratio illustre la gestion maîtrisée de l'endettement.

#### EN MATIERE D'AUTOFINANCEMENT

- L'épargne brute<sup>1</sup> s'élève à 59,1 M€ soit 18 % des recettes réelles de fonctionnement (hors résultat d'exploitation reporté). Elle se situe au-dessus de la moyenne de celle des villes de même importance qui est de 16,5%.
- En 2013, l'épargne nette<sup>2</sup> est de 48,5 M€ et représente 14,5 % des recettes réelles de fonctionnement (hors résultat d'exploitation reporté). Ce ratio est également supérieur à l'ensemble des villes de la même strate qui est de 9%.

<sup>1</sup> Epargne brute : Différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement (report du résultat compris)

<sup>2</sup> Epargne nette : Epargne brute défalquée du remboursement du capital

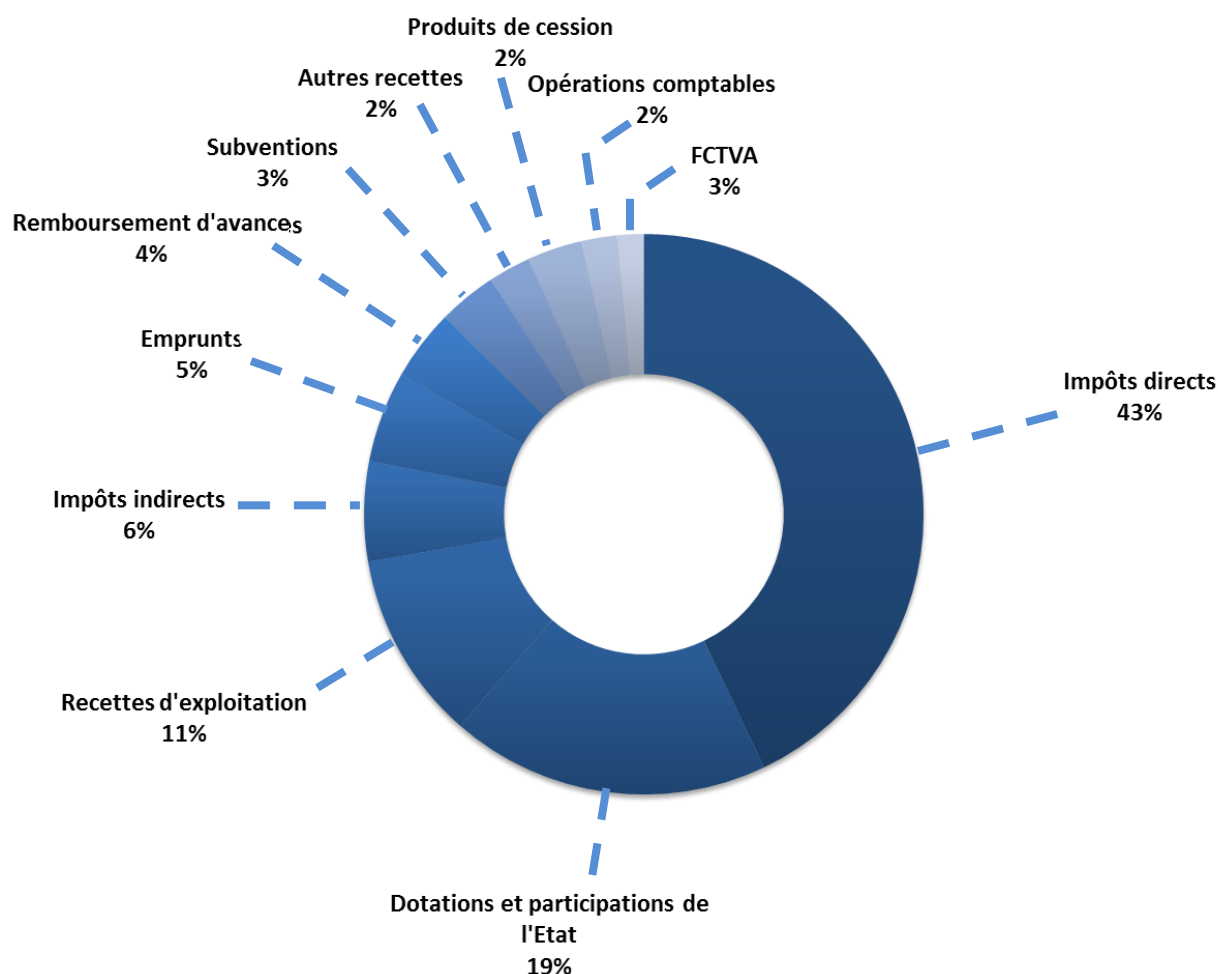
# LES RECETTES DE L'EXERCICE 2013

## LA REPARTITION DES RECETTES

Le graphique ci-dessous présente la répartition des recettes de l'exercice (hors résultat). Il fait apparaître les deux principales recettes de notre budget qui sont :

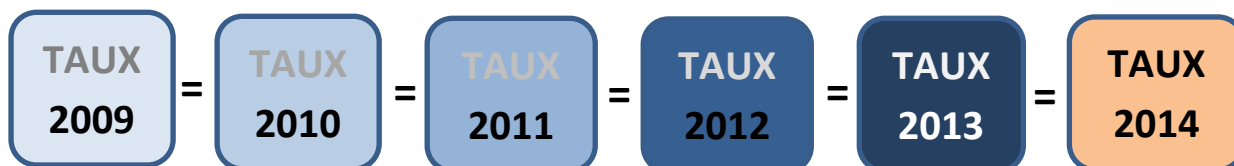
- **La fiscalité**
- **Les dotations et participations de l'Etat**

Et qui représentent à elles deux, **62%** des recettes de l'exercice.



### UNE FISCALITE STABLE EN 2013

En 2013, la Ville a choisi pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive de maintenir ses taux d'imposition stables (**0%**), afin de ne pas grever le pouvoir d'achat des montpelliérains en ces temps de difficultés économiques. En 2014, nous avons confirmé cette gestion responsable des deniers publics.



Les taux appliqués aux bases fiscales s'établissent ainsi :

- 22,49% pour la taxe d'habitation
- 31,18% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 112,71% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Le produit fiscal 2013 est de 178,3 M€ auxquels s'ajoute 0,8 M€ de rôles supplémentaires, soit 179,1 M€ au total. Il se décompose de la façon suivante :

|                   | Montant M€   | Répartition |
|-------------------|--------------|-------------|
| Taxe d'habitation | 76,5         | 42,71%      |
| Foncier Bâti      | 102,1        | 57,01%      |
| Foncier Non Bâti  | 0,5          | 0,28%       |
| <b>Total :</b>    | <b>179,1</b> | <b>100%</b> |

Les allègements de cotisations résultant des mesures sociales<sup>3</sup> adoptées par la Ville en matière de taxe d'habitation, dont bénéficient l'ensemble des foyers fiscaux montpelliérains et plus particulièrement encore les contribuables les plus modestes, représente 16,1 M€ d'impôt non prélevé. Ceci équivaut à 21,2 % du produit de la taxe d'habitation qui s'est élevé en 2013 à 75,9 M€ (76,5 M€ avec les rôles supplémentaires).

<sup>3</sup> Les autres villes que Montpellier ayant conservé une politique d'abattement de la Taxe d'Habitation supérieure à 15% sont Lyon, Toulouse, Nice, Strasbourg et Bordeaux.

Si les principaux allègements facultatifs que sont l'abattement général (AGB) et l'abattement spécial à la base (ASB) étaient défalqués du taux de taxe d'habitation, celui-ci serait ramené de 22,49% à 18,66%<sup>4</sup>.

**Taux réel de la taxe d'habitation à Montpellier : 18,66%**

Comparatif et classement des Villes de + de 200 000 habitants concernant la taxe d'habitation :

| Taux de la Taxe d'Habitation |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| 1                            | LILLE 33,55%              |
| 2                            | MARSEILLE 27,23%          |
| 3                            | STRASBOURG 24,06%         |
| 4                            | NANTES 24,04%             |
| 5                            | BORDEAUX 22,98%           |
| <b>6</b>                     | <b>MONTPELLIER 22,49%</b> |
| 7                            | RENNES 21,99%             |
| 8                            | NICE 21,33%               |
| 9                            | LYON 21,30%               |
| 10                           | TOULOUSE 15,87%           |

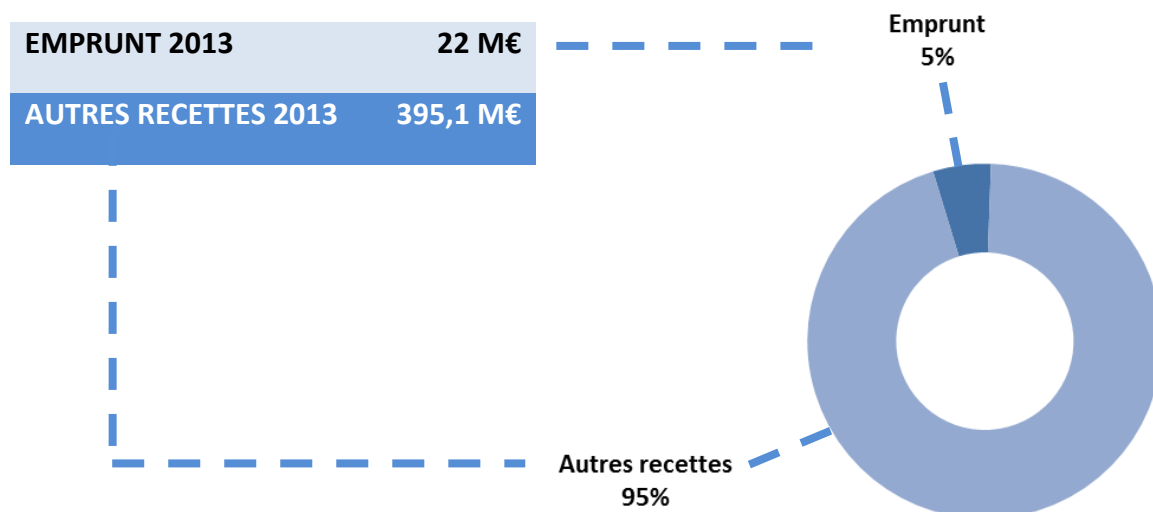
| Taux Réel de la Taxe d'Habitation hors total AGB & ASB |                           |
|--|---------------------------|
| 1  | LILLE 32,07%              |
| 2  | MARSEILLE 25,92%          |
| 3  | RENNES 21,99%             |
| 4  | NANTES 21,70%             |
| 5  | STRASBOURG 19,07%         |
| 6  | BORDEAUX 18,94%           |
| 7  | NICE 18,74%               |
| <b>8</b>   | <b>MONTPELLIER 18,66%</b> |
| 9  | LYON 18,37%               |
| 10   | TOULOUSE 13,58%           |

**Ces éléments factuels permettent de relativiser les publications qui peuvent ici et là alimenter la presse nationale.**

<sup>4</sup> Le taux réel estimé avec l'ensemble des abattements facultatifs (dont l'abattement pour personnes à charge à partir de la 3<sup>ème</sup>, majoré de 10% à Montpellier) s'élèverait à 18,55%.

### UN RECOURS A L'EMPRUNT MODERE ET SECURISE

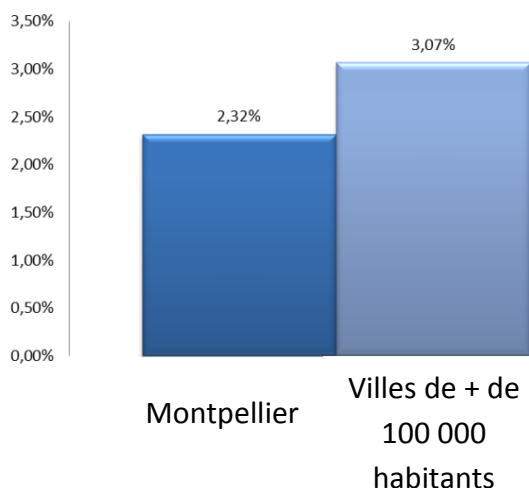
Le recours à l'emprunt en 2013 est resté modéré. Il fige ainsi des conditions financières aux marges intéressantes.



Toujours sécurisé, le **taux moyen de la dette** de la Ville de Montpellier s'établit à **2,32 %** : il est stable par rapport à 2012 (2,25%). Ce taux moyen est moins élevé que celui des autres villes de la strate démographique. Il est à souligner que la Ville de Montpellier ne possède aucun emprunt toxique.

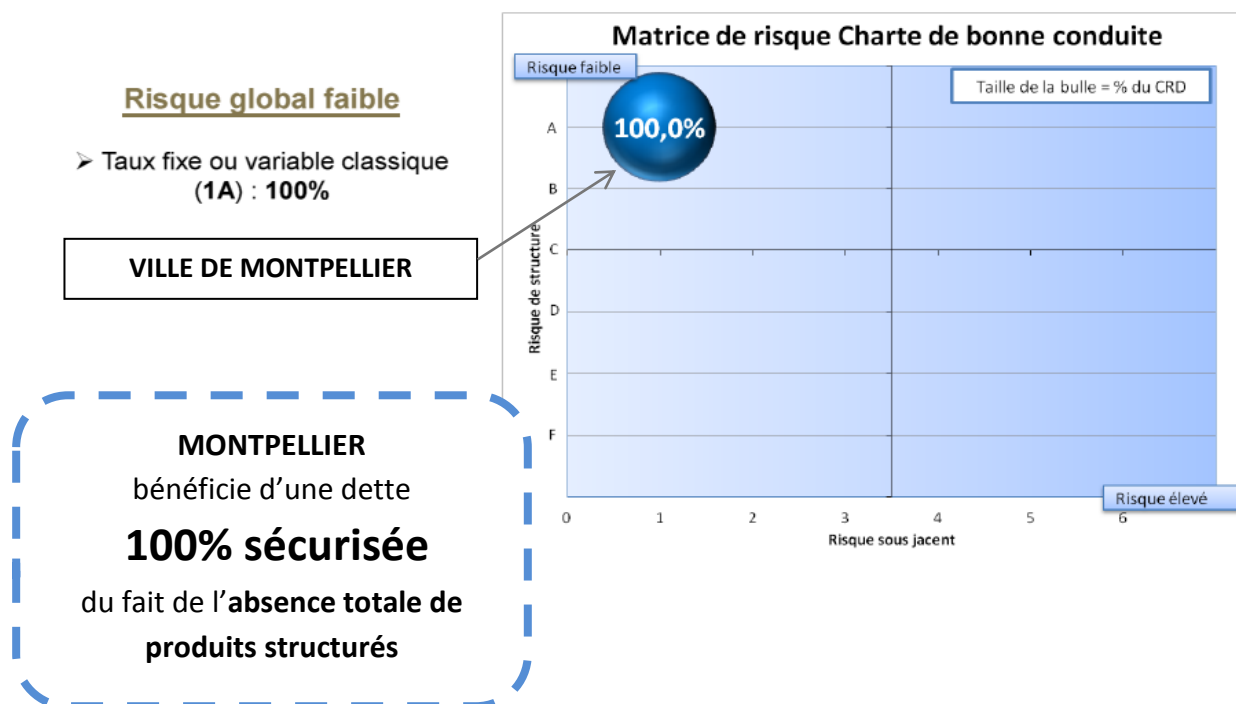
| Les taux moyens constatés en            | 2009  | 2010  | 2011  | 2012  | 2013         |
|---|-------|-------|-------|-------|--------------|
| <b>Ville de Montpellier</b>             | 2,37% | 2,63% | 2,80% | 2,25% | <b>2,32%</b> |
| <b>Villes de + de 100 000 habitants</b> | 3,01% | 3,15% | 3,32% | 3,17% | <b>3,07%</b> |

**Taux moyen de la dette**





En 2013, la situation est inchangée pour la Ville de Montpellier avec 100% de la dette en 1A sur l'échelle des risques « Gissler<sup>5</sup>».



La dette est composée de **43 emprunts** répartis auprès de 11 prêteurs dont 10 banques

La dette portant sur des intérêts à taux fixe

|                   |        |
|-------------------|--------|
| <b>Montant</b>    | 119 M€ |
| <b>Taux moyen</b> | 3,63 % |

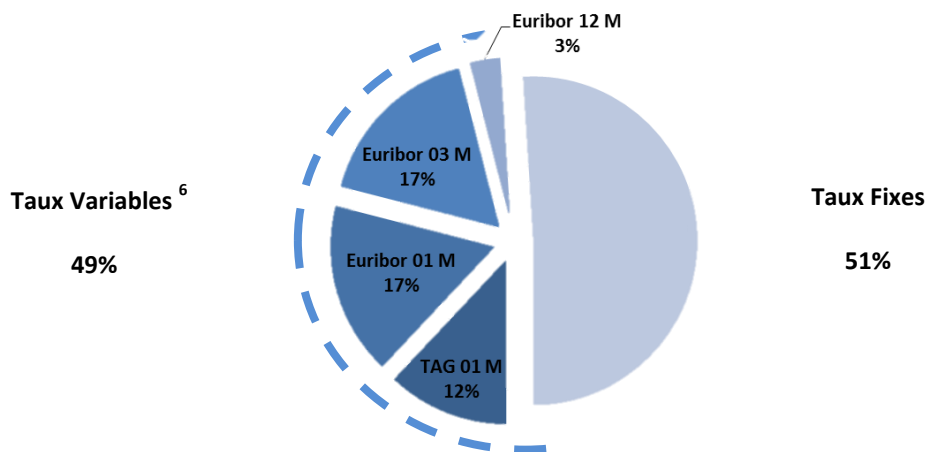
La dette portant sur des intérêts à taux variable (hors tirage CLTR<sup>6</sup> de 7 M€)

|                   |          |
|-------------------|----------|
| <b>Montant</b>    | 114,1 M€ |
| <b>Taux moyen</b> | 0,96 %   |

<sup>5</sup> Echelle de Gissler : Dans un souci de rendre plus transparent le dialogue avec les élus et entre l'assemblée délibérante et l'exécutif local, les établissements bancaires s'engagent à utiliser une classification des produits financiers en fonction des risques supportés par les collectivités. Le niveau 1A correspond aux produits financiers à risque faible.

<sup>6</sup> Contrat à Long Terme Renouvelable.

### REPARTITION DES TAUX D'EMPRUNT



#### Une capacité de désendettement préservée :

La **capacité de désendettement** correspond au nombre d'années nécessaires à la Ville pour se désendetter complètement si elle arrête d'emprunter. En dessous de 10 ans, la dette est considérée comme soutenable. Le seuil à ne pas dépasser se situe autour de 15 ans. La capacité de désendettement de la Ville est de **3,9 ans** en 2013, ce qui traduit la maîtrise de son endettement, alors même qu'elle investit massivement au service de ses citoyens.

<sup>6</sup> Principaux index du marché monétaire servant de référence au calcul de taux variable :

- EONIA (European Overnight Index Average) : taux de rémunération des dépôts interbancaires du jour. Le taux EONIA est l'un des deux taux de référence du marché monétaire de la zone euro, avec le taux Euribor, qui couvre lui les durées allant d'une semaine à un an.

- EURIBOR (EURO InterBank Offered Rate) 1 mois, 3 mois, 6 mois, 12 mois : taux monétaire pour la zone Euro. Un taux monétaire est un taux court-terme (inférieur à un an).

Le taux Euribor définit le coût de l'argent pour différentes durées (par exemple Euribor 1 mois pour un mois, Euribor 12 mois pour 1 an).

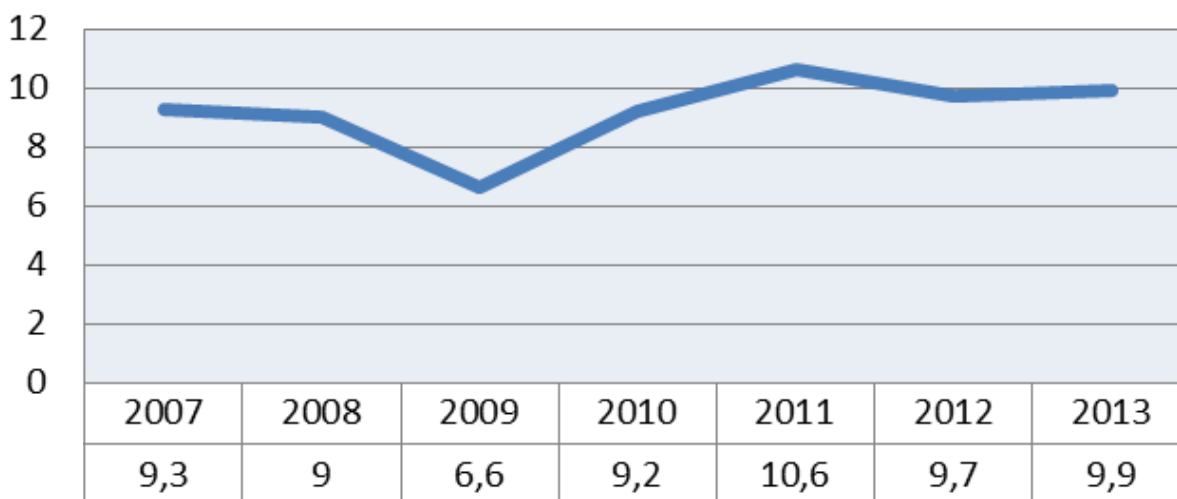
- TAG (Taux Annuel Glissant) 1 mois, 3 mois, 6 mois : Il est égal à la capitalisation sur des périodes de 1 à 12 mois des moyennes arithmétiques mensuelles de l'EONIA.

REMBOURSEMENTS D'AVANCES

Pour 2013, le montant de remboursements des avances s'élève à 12 M€ versés par la SERM dans le cadre de conventions de mandats.

DROITS DE MUTATION

L'évolution des droits de mutation sur les 7 dernières années s'établit de la façon suivante :



Montpellier, suite au tassement des droits de mutation<sup>7</sup> en 2009 observé au plan national, a bien résisté à la crise immobilière.

Le budget de la Ville de Montpellier, grâce à ses recettes diversifiées, a permis de faire face à ce phénomène : les droits de mutation qui représentent environ 3% des recettes de fonctionnement atteignent en 2013 un niveau supérieur à celui de 2007.

<sup>7</sup> Les Notaires de France prévoient dès 2008, compte-tenu d'une conjoncture immobilière difficile, une chute d'environ 25% du nombre de transactions immobilières en France, qu'il s'agisse du neuf ou de l'ancien.

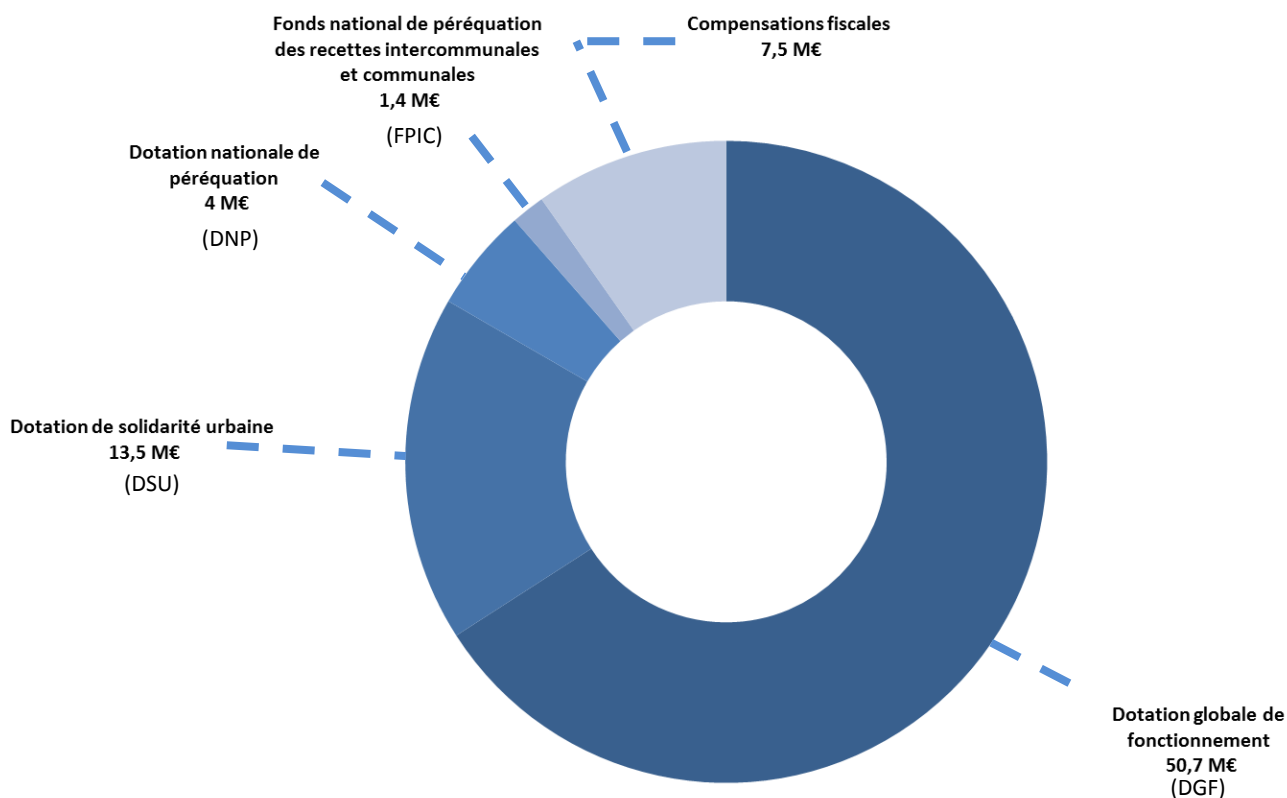
Nombre de collectivités locales ont effectivement enregistré un effondrement à l'échelon départemental et communal du nombre des transactions, redescendu au niveau des années 1990.

Ainsi, leurs budgets ont pâti d'une baisse substantielle du montant des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) versés, et cette situation perdure à ce jour dans beaucoup de grandes villes, du fait d'un marché immobilier qui peine à retrouver sa dynamique.

### DOTATIONS ET COMPENSATIONS

Le montant total des dotations et compensations<sup>8</sup> de l'Etat s'est élevé en 2013 à **77 M€**.

#### Répartition des dotations et compensations



<sup>8</sup> Rappelons que depuis 2011 les dotations de l'Etat ne progressent plus au niveau national. Pour les années **2014 à 2017**, le gouvernement a annoncé une baisse des concours financiers à hauteur de 1,5 Mds€ en 2014 et le plan d'économie 2015/2017 prévoit une baisse supplémentaire de 11 Mds€.

## LES PRODUITS DES SERVICES

Les **produits des services** représentent une part stable dans le financement de la Ville de Montpellier, soit **45,5 M€**.

Les postes les plus significatifs sont les suivants :

- **Les redevances d'utilisation du domaine public** s'élèvent à **10,1 M€** en 2013 ; elles regroupent notamment les produits liés à l'occupation du domaine public pour les marchés, les enseignes, les fibres optiques, ceux relatifs à la location de locaux et au stationnement sur la voie publique...
- **Les recettes des services publics**, pour l'accueil de la petite enfance dans les crèches, la restauration scolaire, les entrées à la Serre Amazonienne... représentent **9 M€**, en 2013.
- **Les participations diverses** (Etat, Conseil Général, Communauté d'Agglomération, CAF) s'élèvent à **13,8 M€** au total. La participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre de l'accueil de la petite enfance s'élève à **10.6 M€** en 2013, soit une confirmation de son soutien par rapport aux années précédentes. Que tous ces partenaires en soient ici remerciés.
- **Les produits de gestion courante** avec notamment les redevances versées par les délégataires de services publics s'élèvent à **8,8 M€**, en 2013.
- En outre, les **produits exceptionnels**, recouvrant notamment les produits financiers, indemnités de sinistres et produits des contentieux, représentent **3,7 M€** en 2013.

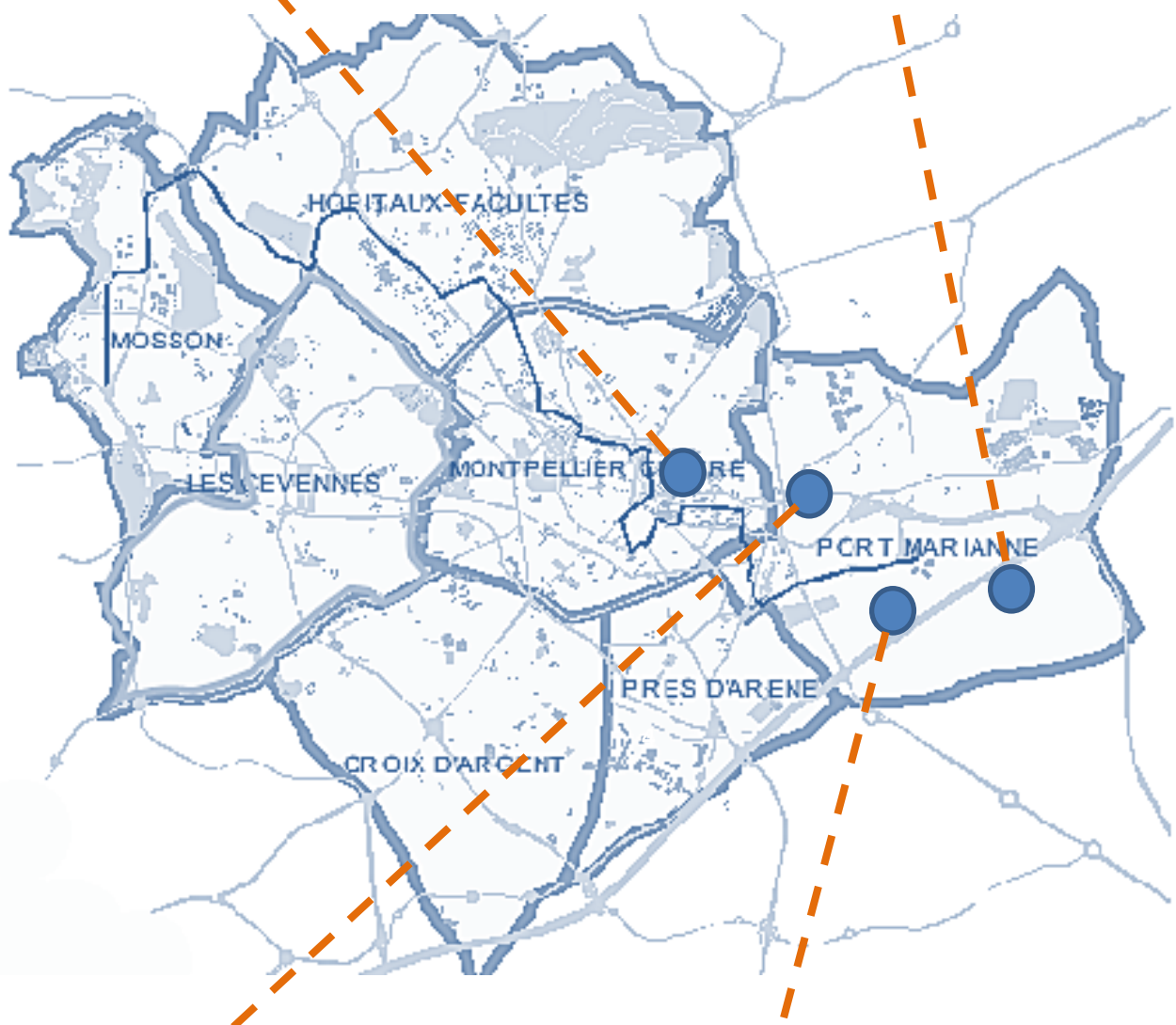
Il est à noter, concernant les produits des services, que la tarification sociale choisie par le Conseil Municipal en faveur des plus modestes permet à tous les Montpelliérains de bénéficier des services publics municipaux.

### LES PRODUITS DES CESSIONS

Les **produits des cessions** représentent une part variable dans le financement de la Ville de Montpellier. Ils ont atteint en 2013 le montant de **8,7 M€**.

**Cession immeuble rue  
Frédéric Mistral : 0,9 M€**

**Cession domaine de la Banquière  
Mas des Brousses : 2,7 M€**



**Contournement réseau  
ferroviaire : 2,9 M€**

**Cession Château  
Beaugard : 1,3 M€**

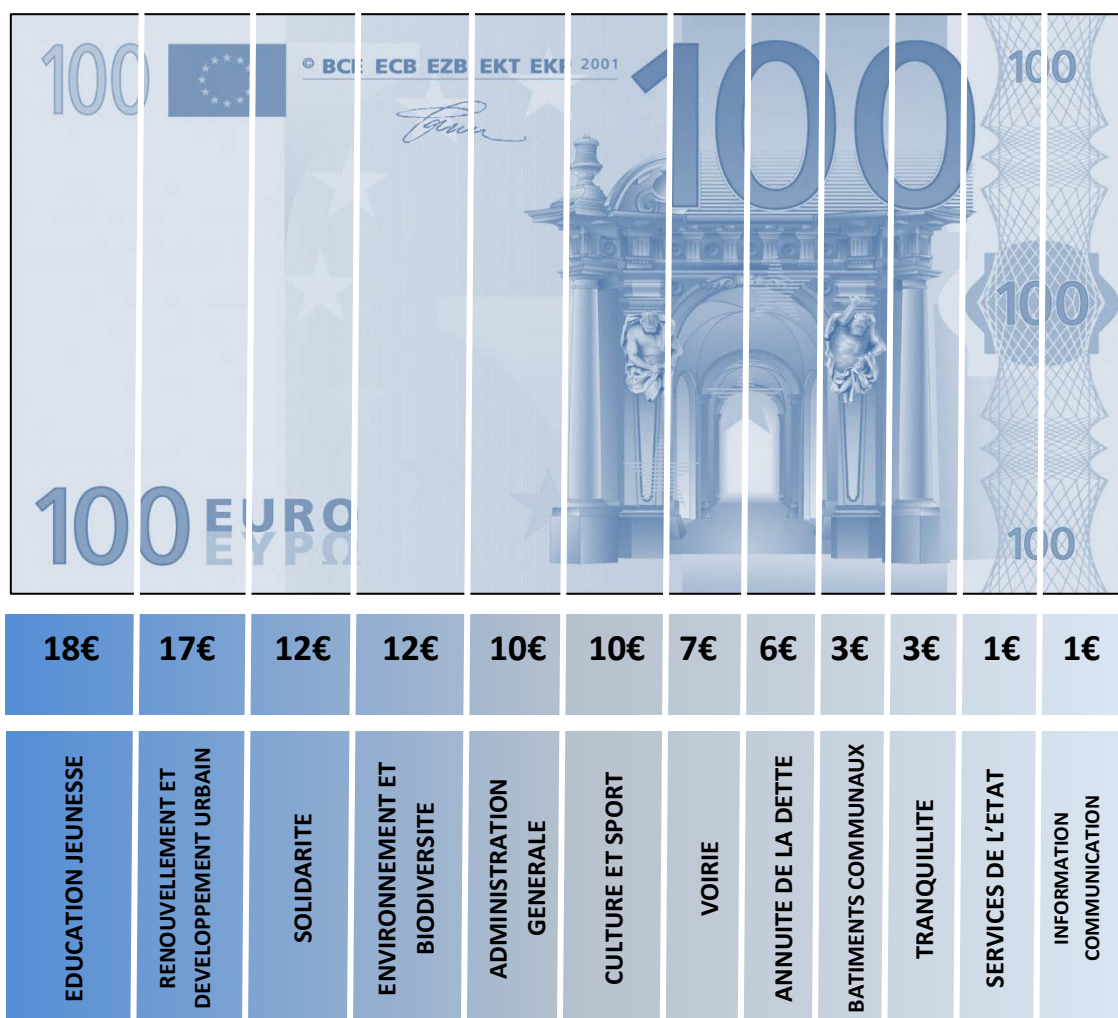
**Autres : 0,8 M€**

# LES DEPENSES DE L'EXERCICE 2013

## LA REPARTITION DES DEPENSES

Les dépenses réelles totales de la Ville (hors résultat) s'élèvent à **416,8 M€** en 2013.

Leur répartition en 2013 par type d'interventions est présentée dans le visuel ci-dessous :



Les 4 principaux postes de dépenses en 2013 sont :

- L'éducation et la jeunesse
- Les actions en faveur du renouvellement et du développement urbain
- La solidarité
- L'environnement et la biodiversité

### LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses réelles de fonctionnement en 2013 s'élève à **275,1 M€**.

Les principaux postes sont les suivants :

#### **CHARGES DE GESTION COURANTE**

A hauteur de **81 M€**, les charges de gestion courante prennent en compte toutes les réalisations de l'année 2013.

Elles englobent notamment :

- Le Contrat de Nettoyement de la Ville (18,5 M€)
- Le Contrat de Lutte Anti-tags (1,3 M€)
- L'achat de matières premières pour la Restauration Scolaire (2,6 M€)
- Le Contrat de gestion du Stationnement en Surface (1,1 M€)
- Les dépenses d'énergie (2,4 M€)
- Les locations immobilières et charges locatives (2,9 M€)
- Les dépenses de carburant (0,5 M€)
- Les dépenses d'alimentation (3,1 M€)
- L'achat de prestations de service (2,1 M€)
- Le stationnement payant TAM (1,1 M€)
- L'entretien des cours d'eau (0,6 M€)
- Le plan média (1 M€)
- L'entretien et les réparations courantes (2,5 M€)

Elles sont présentées en détail dans la deuxième partie de ce rapport.

#### **DEPENSES DE PERSONNEL**

L'année 2013 est caractérisée par une augmentation sensible de la masse salariale qui s'établit à **158,1 M€** (152,2 M€ en 2012). Cette augmentation s'explique par :

- Les créations de postes de l'année 2012, liées aux ouvertures d'équipements,
- L'effet glissement vieillesse technicité (GVT),
- La participation aux frais de mutuelles.



Pour son accueil sur ses différents sites, la Ville a obtenu, confirmé et étendu ces dernières années la certification Qualiville. Elle est la ville de France ayant obtenu cette labellisation sur le périmètre d'action le plus large.



Toujours dans un souci de qualité du service public, la Ville a mis en place l'accueil en nocturne instauré le jeudi soir jusqu'à 19 heures, qui a enregistré un fort succès lors de la première année sur le nouvel Hôtel de Ville : plus de 2 000 Montpelliérains ont pu effectuer leurs démarches dans ce créneau horaire.

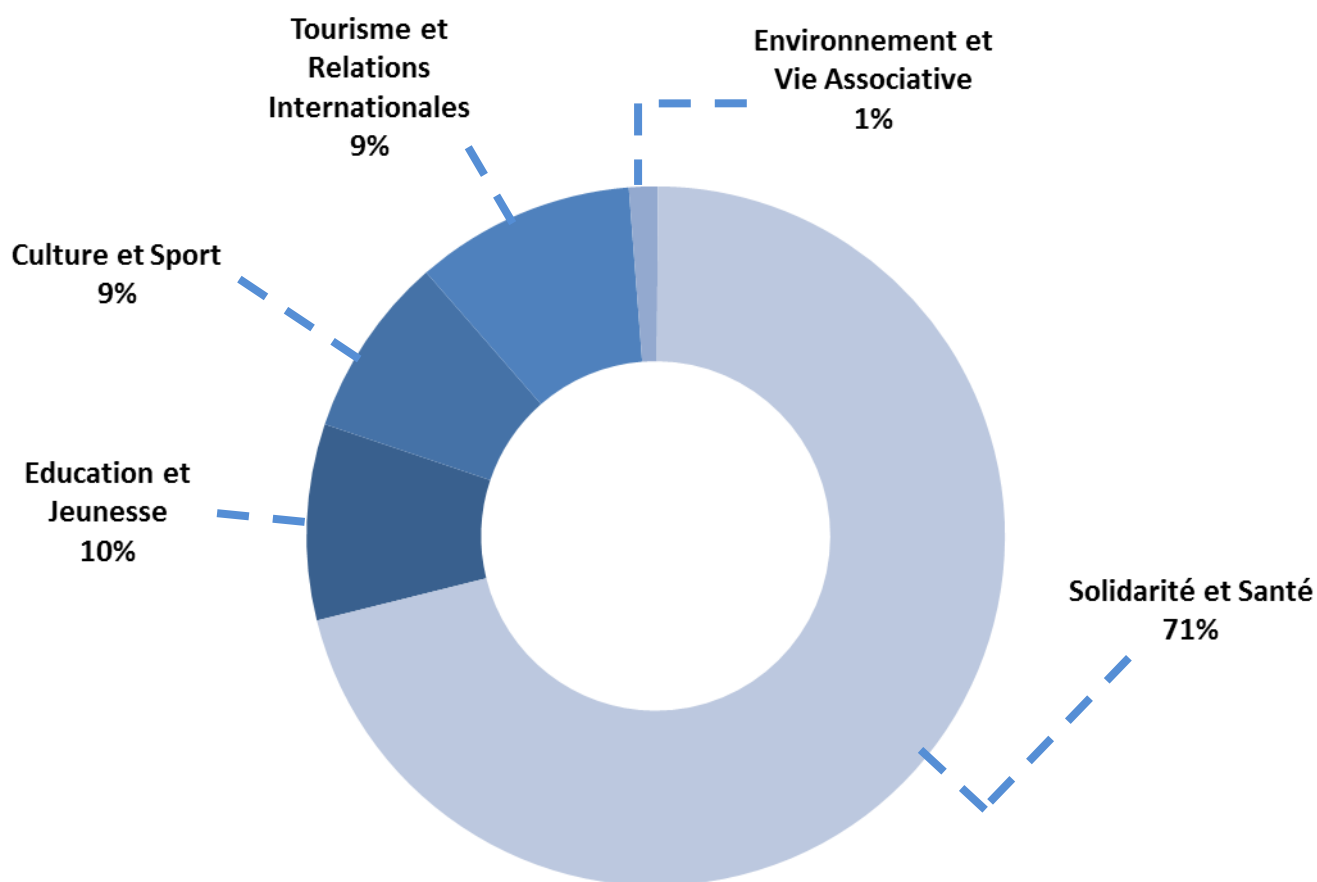
En 2014 notre équipe municipale souhaite, en relation avec les organisations syndicales, poser les bases d'une diminution durable de l'absentéisme et ainsi dégager des marges de manœuvre sur les dépenses de personnel, premier poste budgétaire de la Ville.

## Nos finances

### SUBVENTIONS

Les subventions s'élevaient en **2013** à **24,2 M€**. C'est la marque d'une politique de soutien actif aux associations et partenaires de la Ville, qui représentent un vecteur majeur du lien social.

Les subventions se répartissent de la façon suivante :



### CHARGES FINANCIERES

La part des **intérêts** de la dette, soit **5,2 M€**, représente **1,9 %** des dépenses réelles de fonctionnement pour Montpellier en 2013.

### ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'attribution de compensation, qui retrace le montant reversé par la Ville à la Communauté d'Agglomération pour compenser le transfert de certaines charges, s'établit en 2013 à un **niveau constant par rapport aux années précédentes, soit 6,1 M€.**

Représentant 62 % des habitants de l'Agglomération, la Ville de Montpellier contribue à hauteur de 65 % à la Contribution Economique Territoriale (CET) perçue par la Communauté d'Agglomération. Ainsi, elle participe à la dynamique de notre aire urbaine en collaboration avec l'ensemble des communes membres.

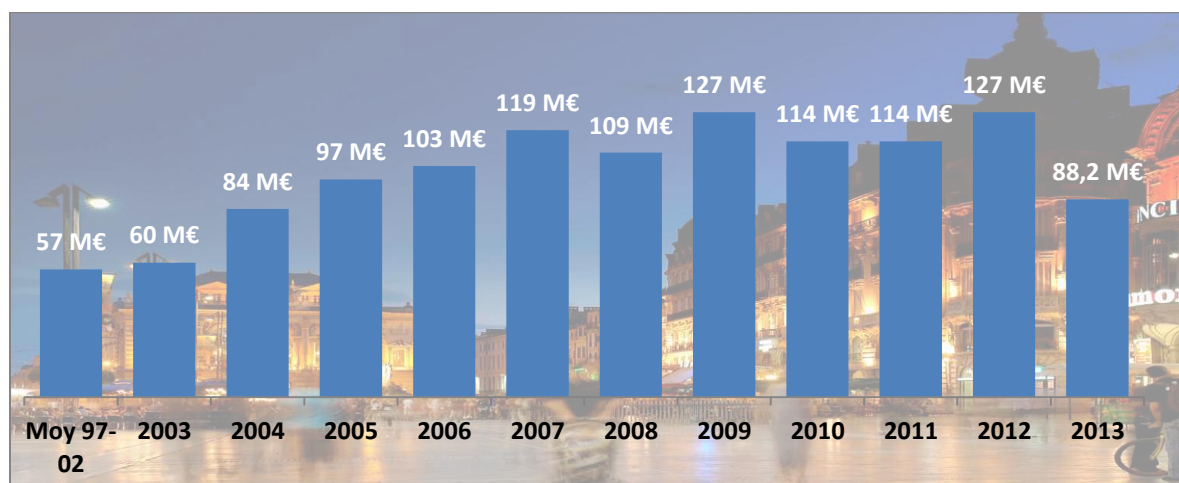
### LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

#### DEPENSES D'EQUIPEMENT

En maintenant un niveau élevé de dépenses d'équipement, soit **88,2 M€**, la Ville aménage ses quartiers et joue son rôle de levier économique majeur.

En 2013, le montant des dépenses d'équipement par habitant s'établit donc à **344 €**. Il est important de souligner que ces dépenses représentent un soutien primordial à l'économie locale.



### LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Remboursement du capital de la dette en 2013 : **10,6 M€**.

Ainsi, l'annuité de dette en 2013 aura été de **15,8 M€** (5,2 M€ d'intérêt, **10,6 M€** de capital)

### LES OPERATIONS COMPTABLES

La catégorie des opérations comptables reprend la réaffectation de certaines opérations apparaissant dans l'actif historique de la Ville sur des comptes adéquats, afin d'améliorer la précision des imputations comptables. Ces opérations sont strictement équilibrées. Pour l'année 2013 elles ont été ré-imputées de la façon suivante :

| Opérations comptables                            | Recettes<br>d'investissement | Dépenses<br>d'investissement |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Fonds affectés à l'équipement transférables      |                              | 2,9M€                        |
| Fonds affectés à l'équipement non transférables  | 2,9 M€                       |                              |
| Subventions d'équipement aux personnes publiques |                              | 0,7 M€                       |
| Subventions d'équipement aux personnes privées   | 0,7 M€                       |                              |
| Subventions d'équipement aux personnes privées   |                              | 2,9 M€                       |
| Subventions d'équipement aux personnes publiques | 2,9 M€                       |                              |
| <b>Total</b>                                     | <b>6,5 M€</b>                | <b>6,5 M€</b>                |

# **NOS ACTIONS**

## **EN 2013**

**NOTRE COLLECTIVITE AU SERVICE DE MONTPELLIER  
ET DES MONTELLIÉRAINS**

La Ville de Montpellier travaille sur  
23 thématiques de fond.

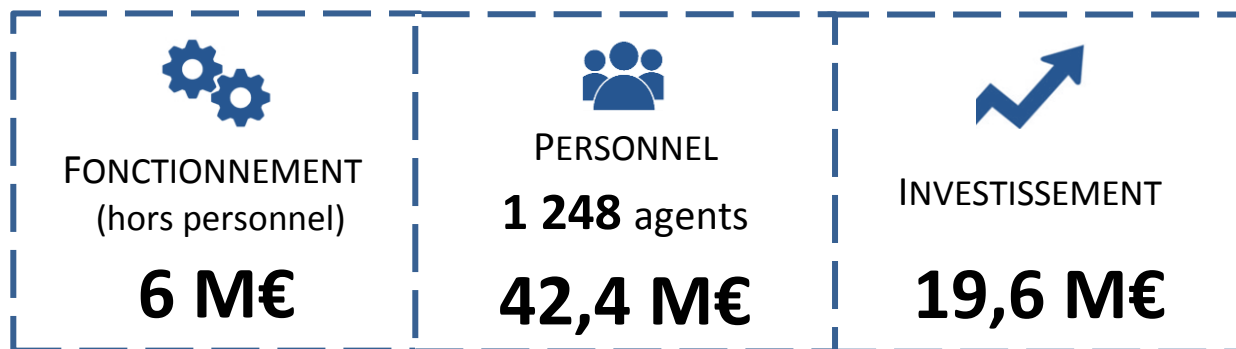
**PLUS DE 150 CORPS DE METIERS  
SONT REGROUPES AU SEIN DES  
SERVICES MUNICIPAUX**



L'ÉDUCATION  
RÉUSSITE EDUCATIVE



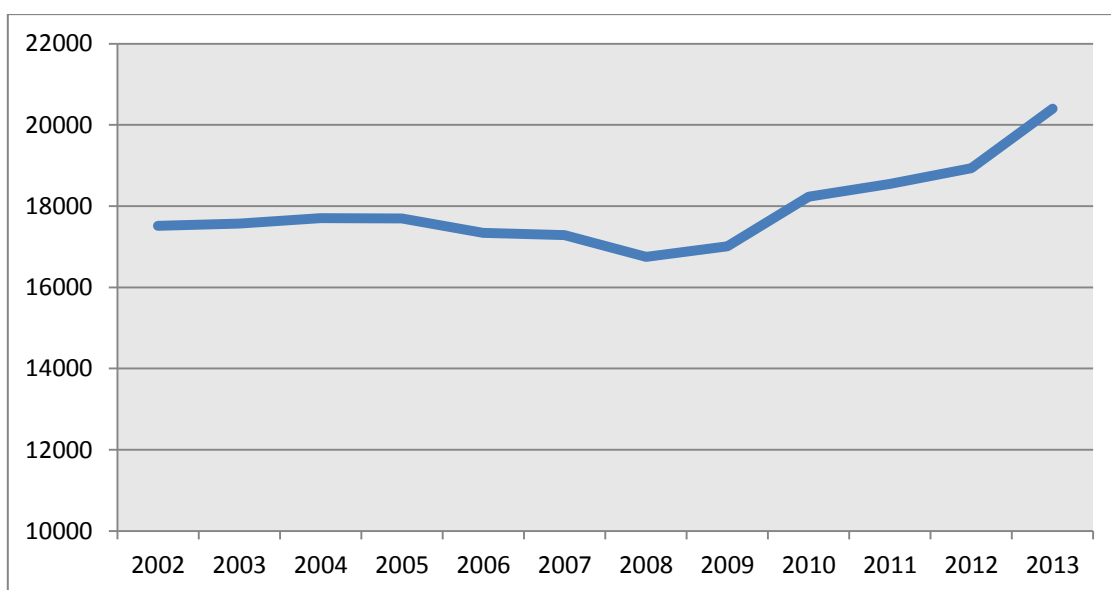
**68 M€**  
en 2013



En 2013, la Réussite Educative représente le 1<sup>er</sup> budget de la Ville démontrant un engagement constant en faveur de l'éducation.

Pour la rentrée de 2013, on compte **20 109** élèves dans **772** classes réparties dans **121** écoles ou groupe scolaire.

**Evolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville :**



## Nos actions

### Les principales dépenses d'investissement dans le domaine de l'Education en 2013 :

- Construction école Beethoven - quartier des Grisettes : **5,3 M€**
- Construction école Chengdu - quartier Port Marianne : **6,3 M€**

Ces deux nouveaux groupes scolaires répondent aux normes des Bâtiments à Energie Positive (BEPOS) en produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment.



*Ecole Chengdu*

- Travaux écoles maternelles : **2,4 M€**
- Travaux écoles élémentaires : **2,3 M€**

En 2013, les travaux menés sur les établissements scolaires ont intégré les objectifs de développement durable, notamment en matière d'économie d'énergie et d'amélioration du confort thermique des élèves tout en réduisant les coûts de consommation.





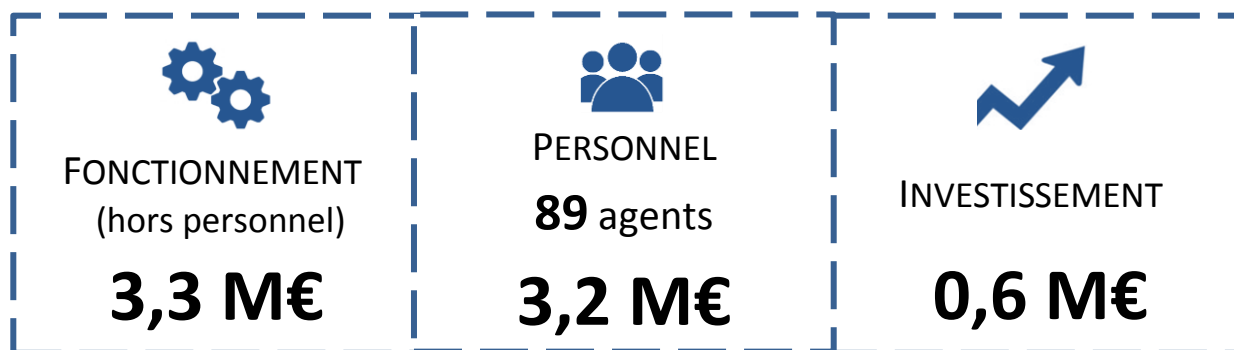
*Ecole Beethoven*

## Nos actions

### LA RESTAURATION SCOLAIRE



**7,1 M€**  
en 2013

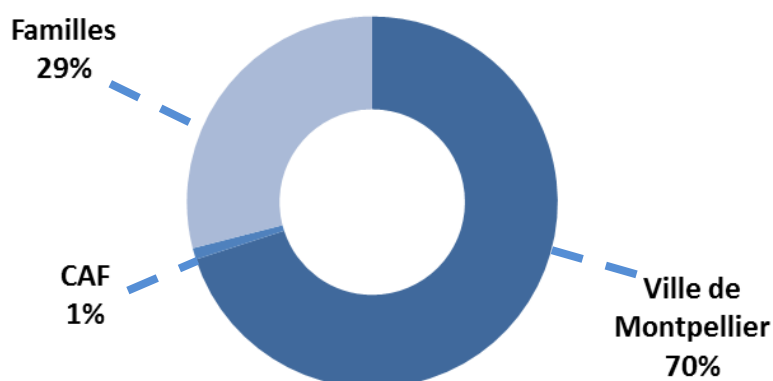


La Cuisine Centrale Municipale fabrique et livre **10 000** repas par jour dans les **80** restaurants scolaires des écoles publiques de la Ville. Les enfants commandent leur repas grâce à une carte à puce et peuvent bénéficier de tarifs adaptés aux ressources des familles.



Plus de 52 % des paiements ont été effectués par internet grâce à Baminéo.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le prix du repas est resté inchangé afin de soutenir le budget des familles. Le coût du repas servi est de **10€** environ, il est supporté à **70%** par la Ville, **1%** par la CAF et **29%** par les familles.



LA PETITE  
ENFANCE



**27,3 M€**  
en 2013



Crèche Municipale de Montpellier

L'offre d'accueil de petite enfance se décline de la manière suivante :

STRUCTURES

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Crèches municipales            | 16 |
| Crèches associatives           | 22 |
| Crèches familiales municipales | 2  |
| Multi-accueils municipaux      | 13 |
| Jardins d'enfants municipaux   | 3  |
| Relais assistantes maternelles | 5  |



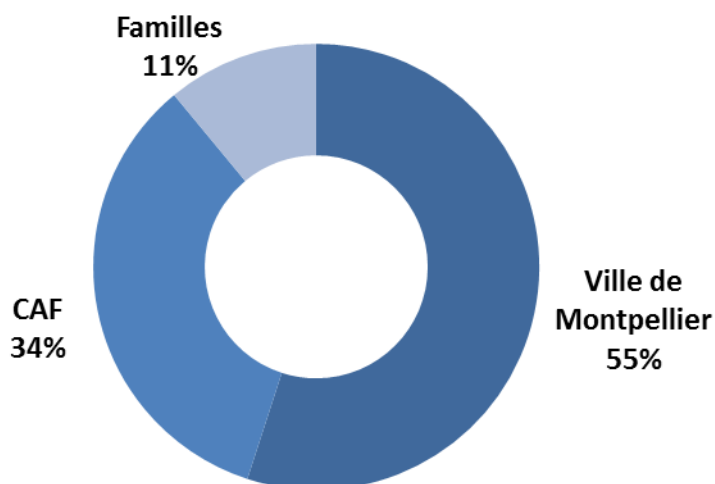
### En 2013, les principales dépenses d'investissement concernent :

- Travaux de la micro crèche **Azema** : **0,4 M€**
- Extension de la crèche **Galinetta** : **0,2 M€**
- Construction de la crèche de l'**Hôtel de Ville Adélaïde Cambon** : **0,1 M€**
- Travaux généraux : **0,3 M€**
- Conformité des aires de jeux : **0,1 M€**



Crèche Municipale de Montpellier

### Qui finance une place de crèche :



Le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, concrétisé par la signature du 4<sup>ème</sup> contrat enfance pour la période 2011-2014, permet chaque année d'élargir l'offre d'accueil des petits Montpelliérains. En 2013, c'est 4000 enfants qui sont accueillis quotidiennement.

# LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

**1,1 M€**  
en 2013



Les Centres de Loisirs sont au nombre de 33, répartis sur l'ensemble du territoire. Les demandes d'admission se font auprès de la direction de l'accueil de loisirs.

- 15 centres d'accueil maternel (3-6 ans)
- 18 centres d'accueil élémentaire (6-12 ans)

Sur ces centres de loisirs, 12 conjuguent accueils élémentaires *et* maternels, 9 sont spécifiquement maternels *ou* élémentaires, pour une capacité d'accueil totale de plus **1200 enfants par jour**, de 8h à 18h les mercredis *et/ou* vacances scolaires.

- 544 maternels (3-6 ans)
- 690 élémentaires (6-12 ans)

Pour toutes ces périodes, l'accueil se fait à la journée ou demi-journée, au choix de la famille, à l'exception des actions prévues dans le programme où la présence des enfants toute la journée est nécessaire (sorties éducatives, culturelles ou sportives).



*Centre de loisirs*



### LA JEUNESSE



|   |  |  |
|---|--|--|
| <br>CLE MONTPELLIER<br>LOGEMENT<br>(aide au logement)<br><b>0,1 M€</b> | <br>ESPACE MONTPELLIER<br>JEUNESSE<br><b>0,3 M€</b> | <br>CARTES ETE JEUNES<br><b>1 500</b> |
|---|--|--|

En 2013, on compte plus de **87 000** jeunes âgés de 12 à 29 ans sur la Ville de Montpellier. La Ville propose de nombreux services, des lieux de rencontre, de conseil et d'échange, qui sont autant de pôle d'aide et de créativité.



*Conseil Montpelliérain de la Jeunesse*

## Nos actions

L'Espace Montpellier Jeunesse, grâce à son budget (0,3 M€), propose un accompagnement dans les domaines de :

- L'insertion et l'emploi
- La prévention et la citoyenneté
- L'aide à l'obtention du BAFA
- L'aide au permis 2 roues
- **Carte Eté Jeunes** : Pour 25€, les jeunes Montpelliérains peuvent donc avoir accès à des activités diversifiées de loisirs, de sport et de culture. Cette année, la Ville a attribué des Cartes Eté Jeunes gratuites à des associations montpelliéraines.
- L'aide au logement : grâce au dispositif **Clé Montpellier Logement**.

Le dispositif Clé Montpellier Logement (0,1 M€) a permis de financer 3 types d'aides :

- Aide au financement du premier mois de loyer dans une limite de 1000 €
- Aide au financement des équipements nécessaires à l'installation d'appareils ménagers pouvant monter jusqu'à 800 €
- Aide au financement du dépôt de garantie à titre exceptionnel dans la limite de 1000 €



Pour le projet de La Cité de la Jeunesse, la Ville de Montpellier et son Conseil Montpelliérain de la Jeunesse ont reçu le prix ANACEJ<sup>9</sup> 2013, catégorie "Jeunes Citoyens".

<sup>9</sup> Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



La Ville de Montpellier a soutenu, en 2013, le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) en portant la subvention à **12,4 M€**.

Le CCAS de la Ville de Montpellier propose une grande variété d'animations au sein des clubs de l'Age d'Or.

**En 2013, on compte 17 clubs Age d'Or où l'on retrouve les activités suivantes :**

- Atelier écriture
- Tarot et belote
- Bal
- Loto
- Yoga

<sup>1</sup> Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

## Nos actions

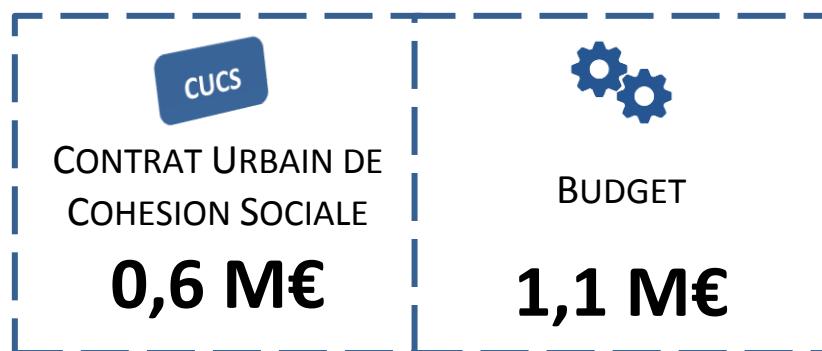
Au-delà de l'action en faveur des seniors, le CCAS est un outil de cohésion sociale qui propose des prestations afin de remédier aux situations de précarité et de grande difficulté sociale (suivi des personnes isolées, des personnes en situation d'exclusion et de domiciliation des personnes sans domicile fixe), et qui intervient en faveur de l'accès aux droits, aux aides, aux services et à l'emploi des personnes porteuses de handicap.

La Ville a également aidé au développement du Fonds d'Aide aux Jeunes (**0,4 M€**) qui fait partie des dépenses récurrentes du CCAS, et se matérialise par des secours pécuniers et alimentaires.



*Animation proposée par un club d'âge d'or*

## LA COHESION SOCIALE



La politique en faveur de la Cohésion sociale est portée sur chaque thématique du budget. Des actions spécifiques s’y ajoutent afin de garantir à chacun un accès équitable et juste à la vie de notre cité.

En 2013 le budget affecté à ces actions spécifiques a été de **1,1 M€**

### Les points forts en 2013 :

- Le **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (0,6 M€)** a connu une montée en puissance en 2013. Le CUCS est aujourd’hui un véritable levier social porté en partenariat avec le Département de l’Hérault, la Communauté d’Agglomération de Montpellier, la Caisse d’Allocations Familiales et le Centre Communal d’Action Sociale.
- La Ville a été le support organisationnel de manifestations autour du **handicap**, de **l’exclusion** et de la **santé (0,3 M€)**. En 2013, deux nouvelles éditions d’Handi’Com se sont tenues suite à des retours très positifs en 2012. La Ville a aussi mis en place des dispositifs adaptés aux feux pour guider les personnes mal et non-voyantes.
- Les **Clauses d’Insertion dans les marchés publics** concrétisent la politique de commande publique qui intègre dans ses procédures administratives la nécessité pour les soumissionnaires à nos appels d’offres, d’y prévoir l’intégration de personnes en difficulté d’insertion professionnelle.

## Nos actions

10 000 heures de travail par an sont réservées aux personnes en insertion, grâce à la clause sociale que la Ville de Montpellier impose dans ses marchés publics.

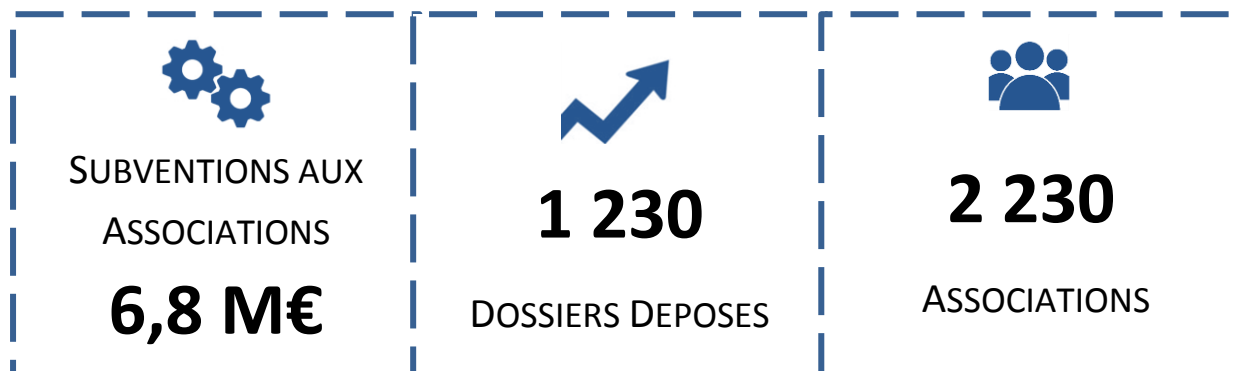
Un effort particulier en matière d'accessibilité aux divers événements et espaces publics pour les personnes à mobilité réduite a été réalisé en 2013.



*Editions 2013 d'Handi'Com*



## LA VIE ASSOCIATIVE



L'effervescence de la vie associative montpelliéraine contribue au dynamisme de la Ville. C'est un atout que la Mairie souhaite mettre en valeur.

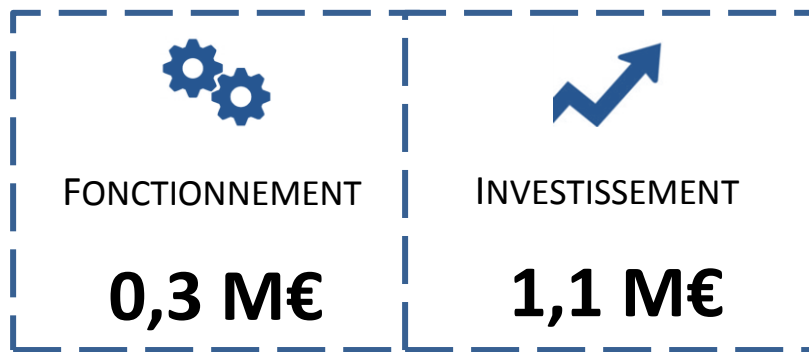
**En 2013, la Ville a donné des moyens et mis en place des outils permettant de valoriser l'action des associations :**

- **L'annuaire des associations** et le **portail des associations** sur le site internet de la Ville : on peut y retrouver plus de **2 230 associations**.
- La 4<sup>ème</sup> édition des **rendez-vous des associations et partenaires** dans le Hall de l'Hôtel de Ville : cette année **1 230 dossiers** ont été déposés.
- La 33<sup>ème</sup> édition de **l'Antigone des Associations** : c'est plus de 1 200 associations réunies depuis la Place Paul Bec jusqu'aux Berges du Lez, proposant des animations. Chaque année, ce sont près de 100 000 personnes qui viennent pour trouver des informations sur les associations montpelliéraines.



*33<sup>ème</sup> édition de l'Antigone des Associations*

### LA DEMOCRATIE DE PROXIMITE



La Ville s'attache particulièrement au développement de relations de **proximité** avec les habitants, comités et associations de quartier. C'est un des objectifs prioritaires de Montpellier.

La démocratie de proximité s'organise autour :

- **d'instances de discussions et de propositions :**

- Conseils consultatifs
- Conseil Municipal des Enfants
- Conseil Consultatif des Résidents Etrangers
- Conseil des Sages
- Conseil Montpelliérain de la Jeunesse

La Ville de Montpellier a lancé en 2013 la 1<sup>ère</sup> assemblée plénière et la prise de fonction du **Conseil Consultatif des Résidents Etrangers (CCRE)**.

- **et d'outils d'action :**

- Montpellier au quotidien

**Montpellier au quotidien** permet de répondre de façon directe aux demandes des Montpelliérains relatives à l'espace public par le biais du numéro vert, des courriers des habitants et des sollicitations des comités de quartier.



**0 800 340 707**

# LES MAISONS POUR TOUS



**9,6 M€**  
en 2013



*Maison Pour Tous Rosa Lee Parks*

30 ans de partages culturels, humains et d'activités de loisirs dans les quartiers. La vitalité des Maisons Pour Tous n'est plus à prouver. Cette année encore sont développées de nouvelles thématiques pour toujours plus de citoyenneté.

Chaque semaine, voire chaque soir, un évènement est proposé dans l'une des Maisons Pour Tous de la Ville de Montpellier. Concerts, théâtres, expositions, conférences, repas et soirées à thème, sont autant de moments de rencontre et de découverte des artistes montpelliérains, comme de son propre voisin !

### Quelques chiffres qui illustrent leur activité en 2013 :

- 27 Maisons Pour Tous réparties sur le territoire de la Ville
- 600 activités proposées aux Montpelliérains
- 1 200 ateliers hebdomadaires ouverts aux personnes de tous âges
- 18 000 abonnés fréquentant régulièrement les activités encadrées au sein même des Maisons Pour Tous



*Maisons Pour Tous du quartier des Cévennes : Marcel Pagnol*



### LE SPORT



# 13,9 M€

en 2013



50 disciplines sportives sont pratiquées sur Montpellier dans 246 installations sportives.

|                    |    |                       |   |
|--------------------|----|-----------------------|---|
| Plateaux sportifs  | 43 | Base de Pleine Nature | 2 |
| Tennis             | 37 | Auto Modélisme        | 2 |
| Football           | 32 | Rugby                 | 2 |
| Boulodrome         | 30 | Skate Park            | 2 |
| Salle de Sport     | 19 | Tir aux armes         | 2 |
| Gymnase            | 18 | Base nautique         | 1 |
| Multisports        | 15 | Base-ball             | 1 |
| Beach volley       | 9  | Centre équestre       | 1 |
| Mini football      | 5  | Football Américain    | 1 |
| Mur d'escalade     | 4  | Parcours atelier VTT  | 1 |
| Parcours sportif   | 4  | Piste athlétisme      | 1 |
| Jeu Lyonnais       | 3  | Quillodrome           | 1 |
| Plaine de jeu      | 3  | Stade d'athlétisme    | 1 |
| Gymnase spécialisé | 3  | Tir à l'arc           | 1 |

**Durant l'année 2013, la Ville a effectué des dépenses d'investissement sur les opérations suivantes :**

- Création d'un vestiaire sur le domaine de Grammont : 0,9 M€
- Reconstruction de la Salle de Boxe Jean Farré : 0,3 M€
- Aménagement du stade Rachid Malla du quartier Petit Bard : 0,4 M€
- Travaux du terrain de football Louis Combette du quartier des Cévennes : 0,5 M€
- Réfection du terrain synthétique de la Pompignane : 0,4 M€
- Divers travaux et aménagements sur terrains et gymnases : 0,9 M€



*Montpellier organise son 4<sup>ème</sup> Marathon le 13 octobre 2013*

**La Ville a également alloué des dépenses de fonctionnement concernant :**

- L'accueil de deux étapes de la 100<sup>ème</sup> édition du Tour de France
- L'organisation de la deuxième édition de la Fête des Sports
- Le soutien des manifestations sportives pour tous : Ville à vélo, le FISE, le Marathon, le Pentathlon, le Beach Masters ...



*Festival International des Sports Extrêmes*



*Le Tour de France 2013*

## LA CULTURE



**15,9 M€**  
en 2013



Fort de leur succès, la Ville a renouvelé les ZAT, l'Agora des Savoirs ou encore la Fête de la Musique en 2013.

### Les Zones Artistiques Temporaires (ZAT)

La 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> ZAT se sont déroulées respectivement au quartier de la Mosson et à Boutonnet/Beaux-arts.

Elles sont une invitation à explorer l'imaginaire urbain. Dans l'espace qui appartient à tous, la Ville de Montpellier a fait le choix d'intervenir gratuitement, sans contrainte pour les publics, avec des aventures qui permettent de « **découvrir la ville autrement** », quartier après quartier, avec la complicité de ses habitants.



Ces ZAT proposent d'autres manières de voir et ressentir la Ville, par des parcours décalés, des clins d'œil à son passé, des rendez-vous singuliers, des immersions artistiques où s'efface la frontière entre fiction et réalité... Et par la découverte de lieux habituellement inaccessibles au public.

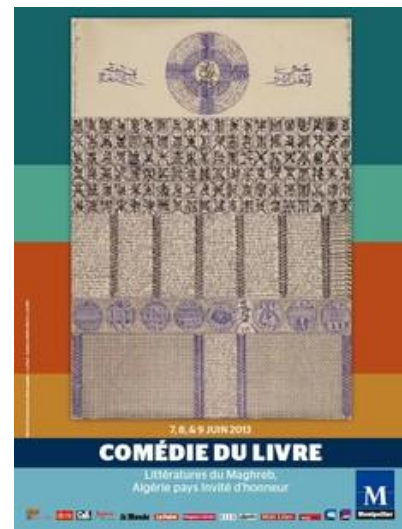


### La Panacée

Ce Centre de Culture Contemporaine de la Ville de Montpellier a ouvert ses portes le 22 juin 2013, en plein cœur de la cité. A la fois lieu de production, d'expérimentation et d'exposition, La Panacée accompagne et fait connaître les artistes contemporains dans la diversité de leurs pratiques.

### La Comédie du Livre

Afin de célébrer les liens qui l'unissent à l'**Algérie**, au **Maroc** et à la **Tunisie** et de mettre en valeur ses jumelages avec Tlemcen et Fès, la Ville de Montpellier a invité en 2013 **une quarantaine d'écrivains, de penseurs et d'artistes** venus des deux rives de la Méditerranée pour participer à **une centaine d'événements littéraires** lors des **3 jours** que dure la manifestation.



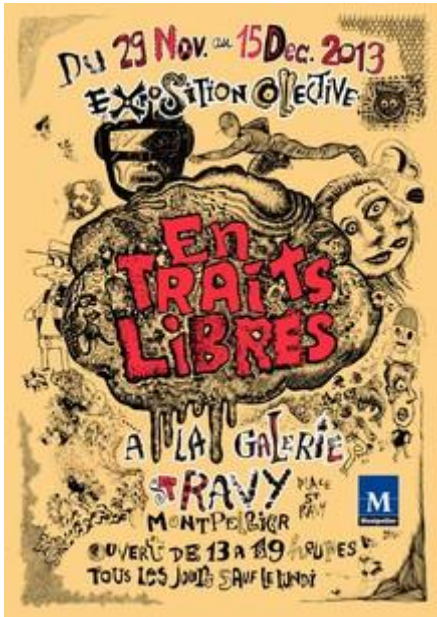
### L'Agora des savoirs

Du 6 novembre 2012 au 29 mai 2013 le cycle de conférences de l'Agora des savoirs nous a éclairé sur la question des "**Usages des savoirs et des sciences**".

### Les expositions au Carré Saint-Anne

L'année 2013 a été marquée par une programmation tournée vers l'international, avec les artistes européens de l'exposition "**Signs of the Times**", le peintre philippin "**Manuel Ocampo**" et la japonaise "**Chiharu Shiota**".





### La galerie Saint-Ravy

En 2013, organisation de la manifestation « en traits libres » dans la galerie Saint-Ravy.

### Principaux investissements culturels en 2013 :

- La Panacée (1,2 M€)
- Les gros travaux d'entretien sur les bâtiments culturels (0,2 M€)

Les subventions versées aux associations culturelles de Montpellier se sont élevées à **2 M€** et ont permis un accès à la culture au plus grand nombre dans tous les quartiers.



### LE COMMERCE DE PROXIMITE



La Ville de Montpellier a conforté en 2013 son maillage en termes de grands marchés, marchés de quartier, marchés à thèmes et de halles pour que chacun puisse accéder facilement à un commerce de proximité et de qualité.

Les Hivernales, les Estivales, les Comédie et Antigone de l'Artisanat, le Grand Bazar ont connu un beau succès en 2013. Les Dimanches du Peyrou deviennent aussi des marchés en pleine effervescence.

La Ville de Montpellier a organisé **les Estivales de Montpellier** sur l'Esplanade Charles de Gaulle. Musique, danse, animations et vins de la région ont été mis à l'honneur pour cette neuvième édition.

**3,5 M€** de dépenses ont été affectées à cette thématique en 2013.



*Edition 2013 du Grand Bazar*

# LA PROMOTION INTERNATIONALE ET TOURISTIQUE



Le tourisme est un atout majeur pour la Ville. Fort de sa richesse patrimoniale, de sa situation géographique, de son climat et de son vignoble, Montpellier est une métropole méditerranéenne et européenne de premier rang.



*Office du Tourisme de la Ville de Montpellier*

## L'office du Tourisme

Vitrine de la Ville auprès des touristes français et étrangers, l'office du tourisme porte des missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme sur le territoire montpellierain. La subvention allouée à ce partenaire de la Ville a été de **1,9 M€** en 2013.

Les subventions destinées à la promotion des flux touristiques se sont élevées à **0,2 M€**.

### LA TRANQUILLITE PUBLIQUE



**9,2 M€**  
en 2013



L'action de la Ville en matière de sécurité et de tranquillité publique vise à garantir aux montpelliérains la quiétude au quotidien et dans tous les quartiers grâce au travail des fonctionnaires.

La Police Municipale est chargée d'assurer la sûreté et la tranquillité des Montpelliérains par ses missions de prévention, de contrôle et de médiation.

**Ses missions recouvrent notamment des actions en faveur de la prévention telles que :**

- Une présence dans les quartiers, une écoute, un dialogue
- La sécurité des enfants aux abords des écoles
- La lutte contre le bruit
- L'exécution des arrêtés du Maire
- Le contrôle de la circulation et du stationnement
- Le respect du code de la route
- Le dépistage d'alcoolémie.



Elles sont complétées par un dispositif de vidéo protection comptant à ce jour 146 caméras dont 5 caméras « déplaçables » pour contribuer à la gestion des espaces publics, des manifestations et des événements majeurs tels que les inondations.



*Police Municipale de la Ville de Montpellier*

### **Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :**

L'action de la Ville passe en outre par des partenariats avec l'Etat, garant de la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'avec divers partenaires. Ainsi le CLSPD associe l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de la sécurité : Police Nationale, Police Municipale, TaM, SNCF, CCI, bailleurs, Education Nationale, Associations, Services de la justice. Le CLSPD mène depuis 6 ans un travail transversal qui permet de centraliser l'ensemble des informations relatives à la sécurité et à la prévention à Montpellier, d'analyser et mettre en cohérence les données et d'informer la population.

### LA RENOVATION URBAINE



L'investissement de la Ville est important au plan urbain dans tous les quartiers et porte sur l'ensemble des équipements, scolaires, sportifs, culturels et de proximité.

#### Principales opérations de rénovation urbaine en 2013 :

- Projet de Rénovation Urbaine Centre : **0,2 M€**
- Convention Publique d'Aménagement GrandCœur : **0,4 M€**
- Opérations financées par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (Centre, Cévennes, Mosson) : **0,2 M€**

Ces actions d'amélioration des quartiers existants concernent également de grandes thématiques comme les travaux de voirie, l'aménagement fluvial, les espaces verts...

# Grand Cœur

L'opération GrandCœur a démarré en 2003.  
Elle vise à protéger, mettre en valeur et dynamiser le patrimoine historique, le cadre bâti et l'espace public du quartier Centre.



*Nouvelle résidence pour relogement qualitatif*

Une résidence de 40 nouveaux logements sociaux labellisée Bâtiment Basse Consommation a vu le jour en 2013 dans le quartier des Cévennes. Elle accueille une trentaine de familles dans le cadre du relogement de la tour H, dont la déconstruction a eu lieu en avril 2014, permettant aux habitants du secteur du Petit-Bard de rester dans leur quartier.

La démolition de la Tour H en 2014 constitue l'aboutissement d'une volonté politique.



*Démolition de la Tour H du quartier Petit Bard*

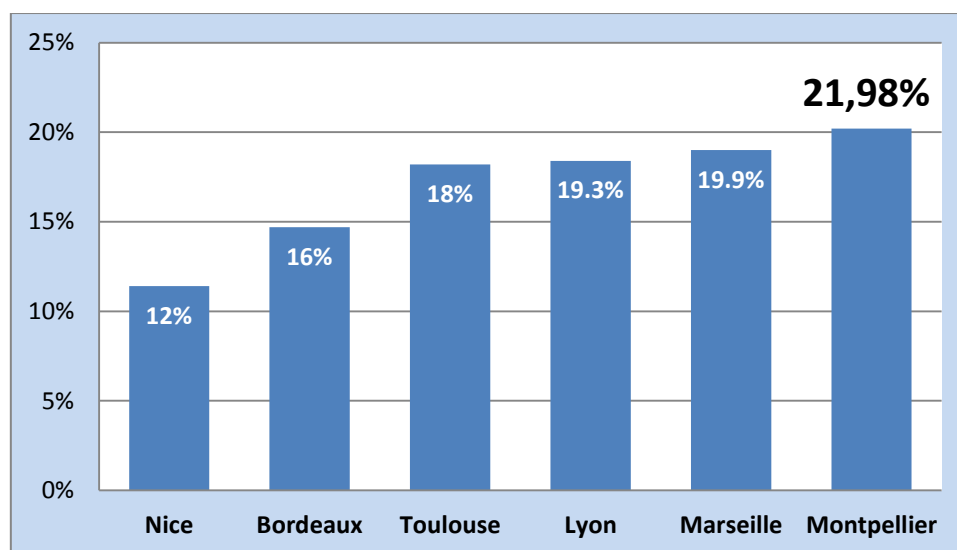
### L'AMENAGEMENT

### URBAIN



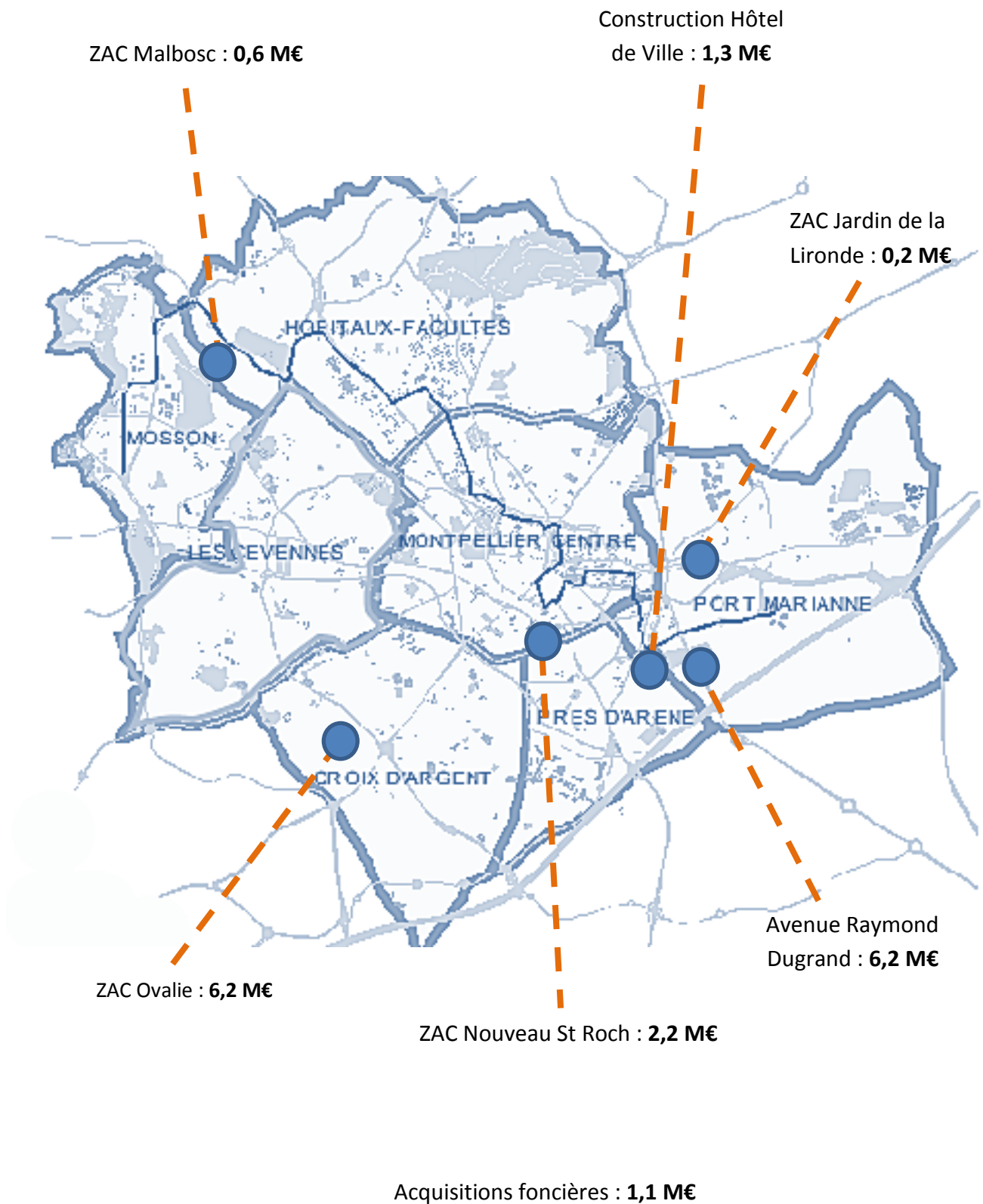
La Ville propose une offre de logement cohérente avec l'accroissement de notre population. La politique menée par la Ville dans les Zones d'Aménagement Concerté traduit un effort conséquent au profit du logement social, en accession aidée et en accession intermédiaire, en cédant des charges foncières au-dessous du prix du marché.

Rappelons ici que la Ville de Montpellier est une des rares villes de sa strate à avoir une proportion de logements sociaux supérieure à 20%.



Part de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU

### Principales opérations d'aménagement Urbain en 2013 (21,1 M€) :





### LES TRANSPORTS



Montpellier fait partie des villes qui bénéficient d'un des meilleurs réseaux de transport de France.

#### Le Plan Local de Déplacement (PLD)

L'objectif du Plan Local de Déplacement est d'offrir aux montpelliérains une cohérence dans la politique de Ville en matière de déplacement dans un espace public, les pistes cyclables, les piétons, les usagers des transports publics et les automobilistes. En 2013, 0,2 M€ ont été consacré à ce PLD.



Montpellier est desservie par 4 lignes de Tramway

La rénovation du tunnel de la comédie s'est élevée **0,1 M€**.



Aménagement piste cyclable

#### Les pistes cyclables

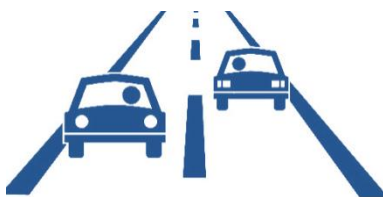
Avec actuellement 200 Kms de pistes cyclables aménagées et la mise en œuvre d'un schéma directeur des pistes cyclables pour réaliser un réseau cyclable continu sur tout le territoire Montpelliérain, la Ville diversifie ses moyens de transport « propre ».

Piste cyclable : **0,4 M€**.

#### Le Plan de Déplacement Entreprise (PDE)

Dans un esprit d'exemplarité, la Ville a mis en place un plan de développement entreprise (PDE) pour inciter ses agents à utiliser les transports en commun. En outre, elle met à disposition de son personnel 250 vélos à titre gracieux.

## LA VOIRIE



27,4 M€

en 2013

FONCTIONNEMENT  
(hors personnel)

4,4 M€



PERSONNEL

50 agents

2,2 M€

8000 interventions par an



INVESTISSEMENT

13,4 M€

En 2013, la Ville a lancé des études et mené des travaux de construction pour garantir le bon état et la sécurité de sa voirie. La Mairie doit gérer un réseau de 500 Km.

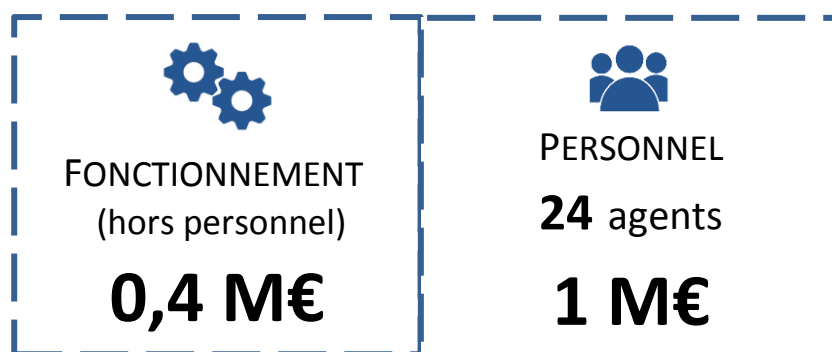
## Les travaux de voirie en 2013 :

- Avenue de l'Europe : 0,3 M€
- Travaux de voirie : 4,7 M€
- Mise en accessibilité des espaces publics : 0,4 M€
- Boulevard jeu de Paume : 1,1 M€
- Rues Draparnaud/Marioge : 0,4 M€
- Rue de Montasinos : 0,6 M€



Boulevard du Jeu de Paume

### L'HYGIENE ET LA SALUBRITE



En 2013, la Ville a maintenu ses actions en matière d'hygiène et de salubrité publique.

#### Quelques chiffres clés

- nombre d'interventions de dératisation et de désinfection : 187 dératisations et 297 désinsectisations (bâtiments et voies publiques confondus)
- campagnes dé pigeonnisation : 2 par an, au total 525 pigeons capturés, stérilisés et relâchés
- visites médicales et vaccinations : 2 346 actes de vaccinations lors de 125 séances de vaccination qui ont concerné 1 426 personnes venues au moins une fois.

#### Des actions fortes

- La lutte contre les dépendances à l'alcool, au tabac et aux drogues
- La 8<sup>ème</sup> édition de la Comédie de la Santé qui s'est déroulée du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2013.

Moment privilégié d'échange avec près de 90 partenaires associatifs et institutionnels, de nombreux tests de dépistage gratuit (Diabète, vue, audition, tabac, indice de masse corporelle, mémoire, tests de formes,...), des initiations aux gestes de premiers secours et au massage cardiaque, un espace alimentation avec des animations ludo-éducatives, des quizz, des dégustations de fruits et légumes et 20 unités de chercheurs Montpelliérains.



### **La Maison de la prévention santé**

Depuis le 1<sup>er</sup> Décembre 2007, la Maison de la Prévention Santé a ouvert ses portes en plein cœur du centre-ville, entre la place de la Comédie et la gare Saint-Roch. Cet espace d'accueil a pour mission l'éducation et la promotion de la santé adaptées à tous les milieux de vie, apportant à chacun des informations nécessaires à la réalisation de choix personnels.

### **La lutte contre l'habitat indigne**

La mise en place d'un groupe de coordination municipal de lutte contre l'habitat indigne assure le suivi des dossiers et la mise en œuvre des procédures concernant les « biens sans maîtres » : **20** dossiers ont été suivis et **56** enquêtes réalisées dans le cadre de la loi sur le logement opposable.

### **La lutte contre les nuisances sonores**

**51** relevés sonores ont été effectués et **282** constats de contrôle réalisés en 2013.

### LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS



La Ville mène une politique active en matière de lutte contre les inondations.

L'instauration d'un comité de suivi du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** :

Le comité de suivi du PCS est une instance collective et d'échange entre les différents acteurs liés à la prévention et à la gestion des risques (services de la mairie, représentants de l'Etat, organismes, partenaires, ...).

**Réuni annuellement, ce Comité répond à plusieurs objectifs :**

- Développer les axes d'orientations en matière de prévention et de gestion des événements majeurs sur la Ville de Montpellier,
- Partager une culture du risque de l'année écoulée (exercices, événements ou simulation d'accidents importants, actions de la collectivité, initiatives des partenaires, réglementation, ...)
- Mobiliser en continu les acteurs sur le Plan Communal de Sauvegarde pour s'assurer de son opérationnalité (procédures, organisation communale, ...)



*Comité de suivi du Plan Communal de Sauvegarde*

### **Il permet de mettre en œuvre les actions de sauvegarde appropriées à la protection des populations :**

- L'alerte et l'information des populations sur l'événement et les consignes de sécurité à respecter
- La décision d'évacuer les parcs (jardins, zoo, ...) et les cimetières de la Ville et d'en refuser l'accès pour des raisons de sécurité
- La fermeture des chapiteaux de cirques, des manèges, ou l'interdiction de certaines manifestations...

En 2013, les opérations sur le réseau pluvial, l'entretien des cours d'eau et les travaux de gros entretien ont représenté un total de **1,2 M€**.

### LE NETTOIEMENT DE LA VILLE



# 19,7 M€

en 2013



CONTRAT DE  
NETTOIEMENT

## 18,4 M€



LUTTE ANTI-TAG

## 1,3 M€



## 682 KM

LINEAIRE NETTOYE

La propreté de la Ville contribue à la mise en valeur de son patrimoine et la préservation de son environnement. Ce sont 20 M€ qui ont été affectés à cette thématique, en 2013.

#### Le nettoyage comprend 5 types d'interventions :

- Propreté de l'espace public
- Nettoyement des halles et marchés
- Nettoyement des réceptacles d'eau pluviale
- Evacuation des déchets de nettoyage
- Nettoyement des lieux de manifestations diverses.



*Nettoyement de la Ville*

# L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE



**19,4 M€**  
en 2013



Pour offrir aux montpelliérains et aux visiteurs un environnement quotidien harmonieux, nous nous employons chaque jour à protéger et promouvoir l'environnement et la biodiversité.

La **biodiversité** à Montpellier c'est 741 hectares d'espaces verts, 393 hectares d'espaces boisés classés, 35 000 arbres recensés dans les rues et avenues, 108 parcs et squares publics, 158 jardins familiaux, 12 hectares de vigne municipale et plus de 2 000 espèces vivantes recensées.

La Ville est régulièrement citée en France et à l'étranger pour la qualité de son environnement et sa biodiversité.



*Agriparc Mas Nouguier*

### Principales opérations d'investissement en 2013 :

- Aménagement du **Parc Malbosc** : **0,2 M€**
- Aménagement des **réseaux verts** : **0,4 M€**
- **Agriparc des Grisettes** : **0,2 M€**

#### Le parc zoologique de Lunaret

Le parc **zoologique de Lunaret** s'étend sur 80 hectares et c'est aujourd'hui le plus vaste espace vert de Montpellier. Ce lieu est très prisé des Montpelliérains qui y passent de longues heures de loisirs en déambulant parmi les 52 enclos, pour y découvrir plus de 90 espèces d'animaux. **0,3 M€** de travaux ont été réalisés dans le parc en 2013.

#### La serre Amazonienne

Cette réalisation unique en France recrée les caractéristiques et spécificités de la forêt Amazonienne et permet aux visiteurs de découvrir plus de 500 animaux et 3 500 végétaux. Les aménagements de la serre ont coûté **0,1 M€** en 2013.

### L'environnement à Montpellier c'est aussi :

- la poursuite du **Plan Climat Territorial**,
- les **économies d'énergie** grâce au développement d'un réseau urbain de chauffage et de climatisation qui réduit de moitié la facture énergétique,
- La maîtrise de la **distribution de l'eau**,
- Une politique d'**achat durable** qui s'inscrit dans une démarche environnementale, protège l'avenir de la planète et veille au respect de l'environnement.



*Agriparc Mas Nouguier*







Chers collègues,

Cette présentation du Compte Administratif 2013 nous démontre l'importance d'une gestion équilibrée de notre Ville qui, par sa vocation de capitale régionale, doit être vertueuse dans ses actions et dans leur financement.

Nous sommes conscients qu'il nous faudra à l'avenir « faire plus avec moins ». Il est donc important de partir sur des bases saines. Cela nous permettra de mener un développement harmonieux et responsable de notre Ville, pour et avec les Montpelliérains.

Je vous remercie de votre attention.

